

DEPUIS 1898

# LE TANNEUR & C<sup>IE</sup>

MAÎTRE MAROQUINIER

## RAPPORT FINANCIER ANNUEL

*31 décembre 2021*

- Comptes annuels au 31 décembre 2021
- Comptes consolidés au 31 décembre 2021
- Rapport du Conseil d'Administration incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2021
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2021
- Honoraires des commissaires aux comptes

**COMPTES ANNUELS.**

31 décembre 2021.

**1 Bilan actif**

(en €)	Notes	Valeurs brutes	Amort./ Dépr.	31/12/21 Valeurs Nettes	31/12/20 Valeurs Nettes
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Concessions, brevets et droits similaires		237 952	(200 585)	37 367	55 364
Fonds commerciaux et droits aux baux		4 489 998	(809 097)	3 680 901	3 823 796
Autres immobilisations incorporelles		233 172	(63 070)	170 102	142 871
<i>Sous total</i>	1	4 961 122	(1 072 752)	3 888 370	4 022 031
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains et constructions		296 992	(274 170)	22 822	28 229
Installations techniques, matériel, outillage		9 434	(9 434)	-	159
Autres immobilisations corporelles		7 761 216	(6 223 292)	1 537 924	1 428 211
Immobilisations en cours		53 470	-	53 470	13 437
<i>Sous total</i>	2	8 121 112	(6 506 897)	1 614 215	1 470 036
<b>Immobilisations financières</b>					
Autres participations		5 473 594	-	5 473 594	5 373 600
Créances rattachées à des participations		210 028	(210 028)	-	-
Prêts		65 767	(65 767)	-	-
Autres immobilisations financières		618 880	-	618 880	471 966
<i>Sous total</i>	3	6 368 270	(275 795)	6 092 474	5 845 566
<b>Actif immobilisé</b>		<b>19 450 504</b>	<b>(7 795 444)</b>	<b>11 595 059</b>	<b>11 337 633</b>
<b>Stocks et en-cours</b>					
Matières premières, approvisionnements		119 025	(22 702)	96 323	150 743
Produits intermédiaires et finis		11 679 057	(1 095 886)	10 583 171	8 200 997
<i>Sous total</i>	4	11 798 082	(1 118 588)	10 679 494	8 351 740
<b>Créances</b>					
Créances clients et comptes rattachés		3 472 514	(583 933)	2 888 581	2 094 216
Autres créances		1 344 458	(50 292)	1 294 166	1 414 238
<i>Sous total</i>	5	4 816 972	(634 225)	4 182 747	3 508 454
<b>Divers</b>					
Disponibilités	6	3 906 753	-	3 906 753	5 408 863
<b>Comptes de régularisation</b>					
Charges constatées d'avance	7	708 259	-	708 259	614 332
<b>Actif circulant</b>		<b>21 230 067</b>	<b>(1 752 813)</b>	<b>19 477 253</b>	<b>17 883 391</b>
Ecarts de conversion actif		31 609	-	31 609	-
<b>Total général</b>		<b>40 712 180</b>	<b>(9 608 257)</b>	<b>31 103 923</b>	<b>29 221 024</b>

# LE TANNEUR

## 2 Bilan passif

(en €)	Notes	31/12/21	31/12/20
Capital social ou individuel		12 144 192	12 144 192
Primes d'émission, de fusion, d'apport		12 592 504	12 592 504
Réserve légale		329 066	329 066
Autres réserves indisponibles		55 103	55 103
Report à nouveau		(17 035 285)	(13 406 045)
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>		<b>3 253 979</b>	<b>(3 629 240)</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>8</b>	<b>11 339 558</b>	<b>8 085 579</b>
Provisions pour risques		330 391	176 077
Provisions pour charges		-	-
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>9</b>	<b>330 391</b>	<b>176 077</b>
<b>Dettes financières</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 817 851	4 291 236
Emprunts et dettes financières diverses		5 934 175	10 613 733
<b>Dettes d'exploitation</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 666 290	3 339 563
Dettes fiscales et sociales		2 250 755	2 028 572
<b>Dettes diverses</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		53 067	95 014
Autres dettes		466 251	274 369
<b>Comptes de régularisation</b>			
Produits constatés d'avance		245 586	307 091
<b>Dettes</b>	<b>10/11</b>	<b>19 433 974</b>	<b>20 949 579</b>
Ecarts de conversion passif		-	9 789
<b>Total général</b>		<b>31 103 923</b>	<b>29 221 024</b>

# LE TANNEUR

## 3 Compte de résultat

Rubriques (en €)	Notes	du 01/01/21 au 31/12/21	du 01/01/20 au 31/12/20
Production vendue de biens		21 492 991	16 236 067
Prestations de services et cessions d'approvisionnements		478 517	557 418
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>12</b>	<b>21 971 508</b>	<b>16 793 485</b>
Production stockée		700 677	295 208
Subvention		1 313 505	
Reprises sur amortissements et provisions	13	392 539	488 017
Transferts de charges	13	24 162	52 147
Autres produits	14	125 741	152 966
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>24 528 133</b>	<b>17 781 827</b>
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)	15	9 983 168	6 957 886
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		(1 375 495)	(40 805)
Autres achats et charges externes	16	9 615 231	8 210 618
Impôts, taxes et versements assimilés	17	290 679	322 634
Salaires et traitements	18	5 369 094	5 252 207
Charges sociales	18	1 942 948	2 004 813
Dotations d'exploitation			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		387 286	311 397
Sur actif circulant : dotations aux provisions		4 116	190 003
Pour risques et charges : dotations aux provisions		87 782	14 687
Autres charges d'exploitation		59 915	60 350
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>26 364 724</b>	<b>23 283 790</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(1 836 591)</b>	<b>(5 501 964)</b>
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		5 500 000	1 331 649
Autres intérêts et produits assimilés		2 349	2 424
Reprises sur provisions et transferts de charges		-	166
Différences positives de change		3 630	8 841
<b>Produits financiers</b>		<b>5 505 979</b>	<b>1 343 081</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		35 652	3 912
Intérêts et charges assimilées		753 389	190 765
Différences négatives de change		34 763	6 624
Charges nettes sur cessions de VMP		-	-
<b>Charges financières</b>		<b>823 804</b>	<b>201 302</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>19</b>	<b>4 682 175</b>	<b>1 141 779</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>2 845 584</b>	<b>(4 360 185)</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	9 902
Produits exceptionnels sur opérations en capital		69 453	599 870
Reprises sur provisions et transferts de charges		81 361	88 152
<b>Produits exceptionnels</b>		<b>150 814</b>	<b>697 925</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		24 897	742
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 075	301 456
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		332 888	355 999
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>358 860</b>	<b>658 196</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>20</b>	<b>(208 046)</b>	<b>39 728</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		-	-
Impôts sur les bénéfices	21	(616 440)	(691 216)
<b>Total des produits</b>		<b>30 184 926</b>	<b>19 822 832</b>
<b>Total des charges</b>		<b>26 930 948</b>	<b>23 452 072</b>
<b>Bénéfice ou perte</b>		<b>3 253 978</b>	<b>(3 629 240)</b>

**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX****1 Faits caractéristiques**

L'exercice 2021 a été marqué essentiellement par les évènements suivants :

***Incidence de l'épidémie COVID-19***

De même qu'en 2020, la crise sanitaire a eu une incidence significative sur l'activité de la société Le Tanneur & Cie au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021. Durant le 2<sup>ème</sup> semestre, le commerce a repris de façon marquante, avec un impact notable sur les états financiers de l'exercice.

Pour la Marque Le Tanneur, l'activité du 1<sup>er</sup> semestre a été fortement pénalisée par l'instauration d'un couvre-feu puis surtout par une nouvelle fermeture administrative des commerces physiques : dès la fin janvier 2021 pour les plus grands centres commerciaux, avant un confinement général dans une vingtaine de départements à partir du 20 mars, puis sur tout le territoire métropolitain à partir du 3 avril. La réouverture est intervenue le 19 mai 2021.

La Société-mère a eu recours à l'activité partielle pour le personnel de vente et a adapté le planning des autres fonctions aux besoins de l'entreprise avec pratique du télétravail lorsque c'était possible. Une aide du fonds de solidarité a été obtenue au titre des mois d'avril et mai 2021 pour 400 K€. Une aide coûts fixes pour un montant de 877 K€ a également été accordée par l'Etat en décembre 2021.

Il a été par ailleurs décidé de convertir les prêts garantis par l'Etat (PGE) accordés en 2020 pour un montant total de 4 M€ en emprunts amortissables jusqu'en avril/mai 2026 avec franchise de remboursement de capital jusqu'en mai/juin 2022. Deux nouveaux PGE ont été accordés au cours de l'année 2021, pour un montant total de 600 K€.

L'emprunt réalisé auprès des actionnaires en novembre 2020 au bénéfice de Le Tanneur & Cie, et visant à sécuriser la situation de trésorerie de la Société, a été remboursée partiellement en Octobre 2021 pour atteindre le montant de 5,15 M€. D'un commun accord, les prêteurs ont reporté la date de remboursement de cette avance au 31 décembre 2022.

Malgré la période de fermeture imposée aux commerces non essentiels en début d'année, le chiffre d'affaires a connu une progression importante au cours du 2<sup>e</sup> semestre, et s'élève à 21.8 M€, en progression de +5.4 M€, soit de +33% par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de la Société qui s'établit à une perte de -1,8 M€ montre une amélioration de +3.7 M€ par rapport à l'année 2020.

Au niveau du bilan, le principal impact est une baisse de l'endettement financier net qui passe de 9,5 M€ au 31 décembre 2020 à 6,8 M€ au 31 décembre 2021.

Le plan d'économies visant à diminuer le point mort de la marque Le Tanneur a été poursuivi, incluant en particulier :

- le maintien de la politique de prix pleins en dehors des périodes de soldes officielles,
- la diminution des charges externes notamment par la renégociation des contrats de prestations,

Du fait de ces mesures et de la situation prévisionnelle du Groupe, le Management estime que la poursuite de l'exploitation n'est pas remise en cause.

L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation, conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables (« ANC »).

# LE TANNEUR

## *Poursuite de la premiumisation de la marque Le Tanneur*

Au cours des dernières années, l'offre produits a été profondément renouvelée pour la rendre plus attractive et en adéquation avec la plateforme de marque : contemporaine et élégante, elle allie la modernité du chic français au savoir-faire historique de maître maroquinier de Le Tanneur. Les lignes actuelles de produits ont reçu un excellent accueil, notamment celles de sacs femme. La crise COVID-19 a certes freiné la relance de la marque Le Tanneur mais ne l'a pas détournée de sa démarche de *premiumisation*.

L'activité a ainsi été favorisée par :

- L'accélération de la transformation digitale grâce notamment à l'action d'une équipe d'experts internes renforcée, depuis cette année. Le site [www.letanneur.com](http://www.letanneur.com) continue mois après mois d'assurer à ce canal une croissance exponentielle ;
- Le développement des *market-place* avec l'ouverture de la plateforme Zalando (France, Belgique, Allemagne) en juin, ainsi que La Redoute en octobre. Les premiers résultats de ce canal de distribution sont encourageants ;
- La poursuite du développement de lignes de produits Made in France, avec le lancement de la ligne de cabas « Louise », très premium.
- Le déploiement du nouveau concept de magasin « La Maison » dans les boutiques de Boulogne, Lyon centre-ville, ainsi que chez un nouvel affilié à Liège en Belgique, pour une mise en avant des produits conforme à la plateforme de marque ;
- Le déploiement d'une version économique du concept « La Maison » dans deux nouveaux *outlets*, à Lyon The Village en juillet et Massmechelen en Belgique en novembre ;
- L'ouverture en juin du premier corner allemand au concept « La Maison » chez KaDeWe à Berlin. Le succès de ce premier pas vers une activité commerciale physique en Allemagne a été rapidement suivi par la signature d'un contrat avec un nouvel agent *wholesale*, basé à Düsseldorf, et très actif dans la prospection de tout le territoire allemand ;
- La prise de commande en progression de +39% pour le *wholesale* France et Belgique rendue possible grâce à l'ouverture de nouveaux points de vente, à la reconquête d'anciens clients et la diversification des commerçants démarchés (horlogers-bijoutiers, prêt à porter).

## 2 Règles et méthodes comptables

### 2.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de commerce et du plan comptable général Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le Règlement ANC 2018-07 du 10 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices. La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

### 2.2 Changements de méthode

Les méthodes comptables adoptées dans les comptes annuels sont identiques à celles utilisées dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2020.

# LE TANNEUR

## 2.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur valeur d'apport ou d'acquisition. Les frais d'établissement sont amortis sans *prorata temporis* sur une durée de 5 ans. Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 1 à 5 ans selon leur nature. Les droits aux baux ne sont pas amortis. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur 1 an.

Les droits aux baux sont immobilisés et une provision pour dépréciation est constituée s'il s'avère que la valeur actuelle est devenue inférieure à la valeur comptable. Concernant les droits aux baux, des tests de dépréciation sont réalisés annuellement ainsi que lors de l'apparition d'indices de perte incluant des performances inférieures aux prévisions des magasins.

Les modalités des tests de dépréciation appliquées par la Société incluent les étapes suivantes :

- Comparaison de la valeur nette comptable des droits aux baux et droits d'entrée avec leur valeur d'utilité basée sur une approche de flux futurs de trésorerie actualisés ;
- Dans le cas où l'étape précédente fait apparaître une perte de valeur, une évaluation de la valeur de marché (valeur patrimoniale) est réalisée par un expert immobilier indépendant.

La dépréciation comptabilisée est déterminée en fonction de la plus élevée des valeurs d'utilité ou de marché (expert immobilier).

## 2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'apport ou d'acquisition abstraction faite de toute charge financière.

Les amortissements pour dépréciation calculés selon la méthode linéaire font l'objet d'un plan d'amortissement déterminé selon les durées d'utilisation suivantes :

Installation générale, agencements	
relatifs aux constructions	10 ans
relatifs aux stands et magasins (1)	5 ans
Matériel et outillage industriels	6 ans 8 mois
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

(1) : le début de l'amortissement des agencements relatifs aux magasins n'est pratiqué qu'à compter de la date d'ouverture de ces derniers.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges de l'exercice, sauf ceux réalisés pour une augmentation ou la prolongation de la durée d'utilisation du bien.

## 2.5 Immobilisations financières

Les participations figurent au bilan pour leur coût d'acquisition ; elles font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à ce dernier.

La valeur d'utilité des titres d'une société tient compte notamment de sa rentabilité actuelle et prévisible et de sa quote-part de situation nette économique, correspondant à la situation nette comptable corrigée des éventuelles plus ou moins-values latentes.

Pour les titres des sociétés en phase de démarrage, la valeur d'utilité prend en compte les perspectives commerciales et financières à 3 ans.

Dès lors que les titres d'une filiale sont dépréciés, les créances rattachées à cette participation sont également dépréciées lorsque les capitaux propres de la filiale deviennent négatifs.

# LE TANNEUR

## 2.6 *Stocks*

Les matières et marchandises sont valorisées à leur coût de revient complet qui comprend le prix d'achat augmenté de tous les frais d'approche (port, frais de douane, assurance).

Les encours de production sont valorisés à leur prix de revient en fonction de leur stade d'avancement dans le cycle de production.

Les produits finis sont valorisés au coût moyen pondéré.

Dans la continuité du renouvellement important de l'offre produits des dernières années, la nouvelle stratégie commerciale mise en place durant l'année 2021 a modifié substantiellement la politique d'écoulement des stocks avec notamment :

- Une forte hausse de la proportion des produits permanents commercialisés sur plusieurs exercices ;
- Le ralentissement du rythme de lancement de nouveaux produits coûteux en développement et accélérant l'obsolescence des produits existants
- Une couverture de stock plus profonde pour sécuriser l'approvisionnement particulièrement essentiel au développement du E-commerce ;
- Le développement du réseau de ventes secondaires (magasins usines principalement) et une politique de remise commerciale plus restrictive, pour assurer l'écoulement dans de meilleures conditions du « surstock » évoqué au point précédent.

Du fait de ces changements la direction de la société a décidé de faire évoluer les modalités de calcul de la provision sur stocks appliquée aux produits sortis du catalogue (ou déclassés), afin d'améliorer l'estimation du risque de perte lié à l'écoulement de ces stocks.

Pour rappel, jusqu'au 31 décembre 2020, cette provision était déterminée sur la base de taux appliqués en fonction de l'ancienneté des produits depuis leur sortie du catalogue : 30% pour ceux sortis depuis 6 à 12 mois, 60% pour ceux sortis depuis 12 à 18 mois et 90% pour ceux sortis depuis plus de 18 mois.

Les nouvelles modalités appliquées à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ne sont plus basées sur l'ancienneté qui n'est plus un critère clé dans la détermination de la valeur de réalisation des stocks, compte tenu de la réduction des stocks déclassés et de l'augmentation des capacités d'écoulement à de meilleures conditions.

Elles sont désormais basées sur des observations de pertes réalisées sur les canaux de ventes dédiés aux stocks déclassés, soit en particulier :

- Les pertes réelles pour les produits écoulés au cours des soldes des mois de janvier et février de l'année suivante ;
- Les pertes issues d'observations statistiques par famille de produits sur les autres canaux (magasins usines principalement).

## 2.7 *Créances et dettes*

Elles sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constatée dès qu'apparaît une perte probable : situation financière notoirement difficile d'un client, caractère improbable du redressement du débiteur, etc.

## 2.8 *Provisions pour risques et charges*

Des provisions sont constituées pour faire face à des risques identifiés dès lors que l'obligation qui en découle peut-être évaluée avec une fiabilité suffisante.

## 2.9 *Opérations d'échange*

Les opérations d'échange correspondent à des opérations de promotion réalisées par échange de produits en contrepartie de services tels que des achats d'espaces publicitaires.

Ces opérations sont aléatoires et dépendent de la stratégie de communication définie chaque année par la Société. En application du principe de prudence, cette dernière neutralise à la clôture de chaque période le résultat sur les opérations d'échanges non dénouées.

Cette neutralisation de résultat est inscrite au bilan en autres créances d'exploitation ou autres dettes d'exploitation.



# LE TANNEUR

## **2.10 Reconnaissance des produits**

Un produit est comptabilisé dans les résultats de l'exercice s'il est :

- réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- et acquis à l'exercice.

Les produits probables, à l'inverse des charges probables, ne peuvent pas être comptabilisés. Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises.

Les principaux produits issus des activités de la Société sont comptabilisés de la manière suivante :

- Les ventes de produits « wholesale » auprès des détaillants maroquinières, des pure players sur Internet et des importateurs étrangers sont constatées lors de la livraison des biens.
- Les ventes de produits « retail » dans les magasins en propre ou affiliés, sur le E-shop, en market-places ainsi qu'en grands magasins sont constatées lors de la vente au consommateur final.

## **2.11 Opérations en devises**

Pour les devises non couvertes, les charges ou produits sont enregistrés pour leur valeur en euros au cours du change de fin de mois précédant l'opération. Concernant les devises couvertes (USD et HKD), les charges sont enregistrées au cours de change retenu pour la politique de couverture au titre de chaque saison.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les avances versées en monnaie étrangère à des filiales et dont la recouvrabilité n'est pas certaine ne sont pas réévaluées.

La différence en euros résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de fin d'exercice est inscrite au bilan dans le poste « écart de conversion ».

Les pertes latentes ne faisant pas l'objet de couverture de change font l'objet d'une provision pour risques.

## **2.12 Crédit-bail**

Les loyers de crédit-bail relatifs à l'exercice sont comptabilisés en charges. Les loyers non échus figurent dans les engagements hors bilan.

## **2.13 Charges et produits exceptionnels**

Les charges et produits exceptionnels résultent d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière. Les activités ordinaires recouvrent toutes les activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités connexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

# LE TANNEUR

## 3 Notes sur le bilan

### 3.1 Immobilisations incorporelles (note 1)

Les variations au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en €)	31/12/20	Acquisitions	Cessions et rebuts de l'exercice	31/12/21
Logiciels	234 797	3 155	-	237 952
Fonds commerciaux, droits aux baux et droits d'entrée	4 486 366	3 632	-	4 489 998
Autres immos. incorporelles	166 014	67 159	-	233 173
<b>Total</b>	<b>4 887 177</b>	<b>73 946</b>	-	<b>4 961 122</b>

Amortissements et provisions (en €)	31/12/20	Dotations de l'exercice	Cessions et rebuts de l'exercice	31/12/21
Logiciels	179 433	21 152	-	200 585
Droits aux baux et droits d'entrée	662 570	163 519	(16 992)	809 097
Autres immos. incorporelles	23 143	39 927	-	63 070
<b>Total</b>	<b>865 146</b>	<b>224 598</b>	<b>(16 992)</b>	<b>1 072 752</b>

Les marques, acquises lors de la création de la Société, ne sont pas valorisées.

Les acquisitions concernent essentiellement des systèmes d'informations développés pour la gestion des market-place Zalando et La Redoute.

Les droits aux baux et droits d'entrée des magasins sont traités comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie. Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation selon la méthodologie décrite au § 2.3 des règles et méthodes comptables.

Les valeurs d'utilité sont basées sur les données du budget déterminées individuellement par magasin. Ces prévisions sont ensuite projetées sur un horizon de 5 ans avec des hypothèses de croissance homogènes. Les valeurs d'utilité au 31 décembre 2021 intègrent les hypothèses suivantes :

	2020	2021
Horizon des prévisions	5 ans	5 ans
Taux de croissance à l'infini	1,5%	1,5%
Taux de WACC	8,5%	8,5%

Les hypothèses de WACC et de taux de croissance retenues pour la clôture au 31 décembre 2021 reflètent les plans du management et ont été établies en cohérence avec celles appliquées par les groupes opérant dans le secteur de la distribution et de la maroquinerie.

Les tests de dépréciation réalisés ont donné lieu à une reprise d'un montant total de 17 K€ concernant deux magasins et à une dotation d'un montant total de 163 K€ concernant 4 autres points de vente ; soit une charge nette de 146 K€ sur l'exercice 2021.

Au niveau de chaque magasin, une variation raisonnable d'hypothèse n'engendrerait pas de dépréciation significative.

## LE TANNEUR

Une variation de 0,5 point du taux de croissance ou du WACC aurait l'impact suivant en termes de dépréciation :

	Variation de la dépréciation en K€
WACC +0,5%	+50 (dépréciation supplémentaire)
WAC -0,5%	-31
Taux de croissance +0,5%	-28
Taux de croissance -0,5%	+39

### 3.2 Immobilisations corporelles (note 2)

Les variations au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en €)	31/12/20	Acquisitions	Cessions ou sorties	31/12/21
Terrains	118 482	-	-	118 482
Constructions	178 510	-	-	178 510
Instal. techniques, matériel et outillage	9 434	-	-	9 434
Instal. générales, agencements	3 909 368	262 827	(91 404)	4 080 791
Matériel de transport	6 104	-	-	6 104
Matériel de bureau, mobilier et informatique	3 607 296	170 100	(103 075)	3 674 321
Immobilisations en cours	13 437	40 034	-	53 471
<b>Total</b>	<b>7 842 631</b>	<b>472 961</b>	<b>(194 479)</b>	<b>8 121 112</b>

Amortissements (en €)	31/12/20	Dotations de l'exercice	Cessions et rebuts de l'exercice	31/12/21
Terrains	91 989	4 975	-	96 964
Constructions	176 774	432	-	177 206
Instal. techniques, matériel et outillage	9 275	160	-	9 435
Instal. générales, agencements	2 887 304	183 880	(91 404)	2 979 780
Matériel de transport	6 104	-	-	6 104
Matériel de bureau, mobilier et informatique	3 201 148	136 760	(103 075)	3 237 408
<b>Total</b>	<b>6 732 594</b>	<b>326 206</b>	<b>(194 479)</b>	<b>6 506 897</b>

Au cours de l'année 2021, les investissements de la Société ont concerné principalement :

- L'aménagement au nouveau concept «La Maison» du magasin Le Tanneur dans le centre commercial de Boulogne, du nouvel emplacement *outlet* inauguré à Villefontaine, des corners de Kadewe en Allemagne et Maasmechelen en Belgique ;
- La mise en œuvre de deux nouvelles plateformes *market-place* Zalando (France, Allemagne, Belgique) et La Redoute (France).

Les sorties correspondent principalement à la fermeture du magasin de La Valentine à Marseille.

## LE TANNEUR

### 3.3 Immobilisations financières (note 3)

(en €)	Valeurs brutes 31/12/20	Acquisitions	Cessions ou sorties d'actifs	31/12/21	Dépréciations 31/12/21
Participations	5 373 600	99 994	-	5 473 594	-
Créances rattachées à des participations	205 986	4 042	-	210 028	210 028
Prêts	65 767	-	-	65 767	65 767
Dépôts de garantie	471 966	193 398	(46 484)	618 880	-
<b>Total</b>	<b>6 117 319</b>	<b>297 434</b>	<b>(46 484)</b>	<b>6 368 269</b>	<b>275 795</b>

Le tableau des filiales et participations figure au § 6 ci-après.

En 2021, la Société Le Tanneur a souscrit une participation dans la Société Ma France, à hauteur de 100 K€. .

Le poste Créances rattachées à des participations est relatif à la filiale hongkongaise Sopadima Far East et est déprécié en totalité.

Les prêts correspondent à un prêt à la société Le Tanneur International China entièrement déprécié au 31 décembre 2021.

La variation des dépôts de garantie est en lien avec l'évolution des baux commerciaux au cours de l'exercice :

- Renouvellement des contrats de bail des magasins de Boulogne et Val d'Europe,
- Contrat de bail du Siège administratif de Savoie Technolac signé en 2020,
- Résiliation du bail du magasin de La Valentine à Marseille, ainsi que Orléans.

### 3.4 Stocks (note 4)

Les principales composantes du stock sont les suivantes :

(en K€)	2021			2020		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	119 025	(22 702)	96 323	217 415	(66 672)	150 743
Produits finis	11 679 057	(1 095 886)	10 583 171	9 504 495	(1 303 498)	8 200 997
<b>Total</b>	<b>11 798 082</b>	<b>(1 118 588)</b>	<b>10 679 494</b>	<b>9 721 910</b>	<b>(1 370 170)</b>	<b>8 351 740</b>

Le stock brut de produits finis du 31 décembre 2021 a augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison d'une nouvelle stratégie commerciale. L'offre produits a connu au cours des dernières années un renouvellement important nécessaire au repositionnement de la marque. La collection a désormais atteint un niveau de maturité lui permettant d'installer des produits reconnus dits « permanents » pour une reconduction pendant plusieurs saisons. Pour ces produits permanents, des couvertures de stock plus profondes sont assurées pour une sécurisation d'approvisionnement particulièrement essentielle au développement du E-commerce.

La baisse de la dépréciation du stock de produits finis s'explique par les nouvelles modalités de calcul mis en place au cours de l'année 2021, plus proches de la valeur réelle des articles concernés (pour plus de détails, voir §2.6). Il convient de noter que l'application des anciennes modalités aurait conduit à un complément de provision d'environ 500 K€ au 31 décembre 2021.

## LE TANNEUR

### 3.5 Créances (note 5)

La ventilation des créances par nature et par date d'échéance est la suivante :

(en €)	Montant Brut	1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Avances et acomptes	-	-	-	-
Clients douteux ou litigieux	62 229	62 229	-	-
Autres créances clients	3 410 286	3 410 286	-	-
Personnel et comptes rattachés	7 173	774	6 399	-
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	39 777	39 777	-	-
Etat : CICE	149 046	149 046	-	-
État : taxe sur la valeur ajoutée	154 757	154 757	-	-
Etat : autres	4 447	4 447	-	-
Comptes courants débiteurs	123 645	123 645	-	-
Autres créances	865 612	865 612	-	-
<b>Total</b>	<b>4 816 972</b>	<b>4 810 573</b>	<b>6 399</b>	<b>-</b>

Les créances clients comprennent des effets à recevoir pour un montant de 43 K€ à fin 2021.

Les créances de CICE sont relatives aux exercices 2017 à 2018 et sont diminuées du préfinancement obtenu de la part de BPI France.

Les comptes courants incluent des soldes débiteurs avec les filiales Maroquinerie des Orgues (784 k€), Le Tanneur Belgique (46 K€) et Le Tanneur Spain (73 K€) ainsi qu'avec la société Le Tanneur Chine (4 K€).

Le poste « Autres créances » correspond principalement aux comptes des fournisseurs débiteurs (845 K€) et à des avoirs à recevoir pour 19 K€.

Les dépréciations comptabilisées sur les créances sont les suivantes :

Dépréciations (en €)	31/12/20	Augmentations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/21
Clients	628 659	4 116	(48 841)	583 934
Comptes-courants	72 332	-	(22 040)	50 292

Une reprise de provision de 22 K€ a été comptabilisé au cours de l'exercice pour porter la dépréciation de la créance client de la filiale Le Tanneur Belgique à son montant total de 260 K€. Par ailleurs, le compte courant est déprécié pour la totalité soit 45 K€

Les pertes sur créances irrécouvrables sont peu significatives en 2021.

### 3.6 Disponibilités (note 6)

Le montant des effets remis à l'encaissement et non crédités à la clôture s'élève à 223 K€.

# LE TANNEUR

## 3.7 Charges constatées d'avance (note 7)

Le détail du poste s'analyse ainsi :

Charges (en €)	Montant brut	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Loyers et charges immobilières	426 936	426 936	-	-
PLV	165 734	165 734	-	-
Emballages	46 673	46 673	-	-
Maintenance contrats divers	13 518	13 518	-	-
Publicité	13 387	13 387	-	-
Locations diverses	11 662	11 662	-	-
Prestations	11 181	11 181	-	-
Honoraires	9 965	9 965	-	-
Primes d'assurance	8 963	8 963	-	-
Divers	540	540	-	-
<b>Total</b>	<b>708 259</b>	<b>708 259</b>	-	-

## 3.9 Capitaux propres (note 8)

### 3.9.1 Capital

Le tableau d'évolution du capital social depuis la création de la Société est le suivant :

Date	Nature de l'opération	Actions créées	Prime d'émission	Actions cumulées	Nominal	Capital social	Imputation des frais sur la prime	Prime d'émission nette
11/97	Constitution de la Société	150 000	-	150 000	100 FRF	15 000 KF	-	-
04/99	Division par 5 du nominal	-	-	750 000	20 FRF	15 000 KF	-	-
09/99	Augmentation de capital	375 000	44 FRF	1 125 000	20 FRF	22 500 KF	150 KF	16 350 KF
03/00	Conversion en euros	-	-	1 125 000	3 €	3 375 K€	-	-
04/00	Augmentation de capital	245 000	16,5 €	1 370 000	3 €	4 110 K€	571 918 €	3 470 582 €
12/05	Augmentation de capital	15 000	2,775 €	1 385 000	3 €	4 155 K€	-	3 525 417 €
2006	Augmentation de capital	9 925	2,026 €	1 394 925	3 €	4 185 K€	-	3 545 521 €
2007	Augmentation de capital	7 200	1,81 €	1 402 125	3 €	4 206 K€	-	3 558 585 €
2008	Augmentation de capital	4 000	3,02 €	1 406 125	3 €	4 218 K€	-	3 570 665 €
04/09	Diminution du nominal	-	2,00 €	1 406 125	1 €	1 406 K€	-	6 382 915 €
07/09	Augmentation de capital	2 812 250	-	4 218 375	1 €	4 218 K€	147 940 €	6 234 975 €
08/09	Attribution d'actions gratuites	6 384	-	4 224 759	1 €	4 225 K€	-	6 234 975 €
04/12	Augmentation de capital	15 000	1,65 €	4 239 759	1 €	4 240 K€	-	6 259 725 €
06/12	Augmentation de capital	37 377	1,65 €	4 277 136	1 €	4 277 K€	-	6 321 397 €
07/12	Augmentation de capital	5 000	1,65 €	4 282 136	1 €	4 282 K€	-	6 329 647 €
09/17	Augmentation de capital	4 320 000	1,50 €	8 602 136	1 €	8 602 K€	217 144 €	12 592 504 €
12/17	Augmentation de capital	3 542 056	-	12 144 192	1 €	12 144 K€	-	12 592 504 €

Au 31 décembre 2021, le capital se compose de 12 144 192 actions ordinaires de 1 € de nominal, entièrement libérées.

Il n'y a pas d'action à droit de vote double ni d'action d'autocontrôle.

Il n'y a pas de plan d'options en vigueur au 31 décembre 2021 et il n'y en a pas eu au cours de l'exercice ni en 2020.

## LE TANNEUR

### 3.9.2 Prime d'émission, réserves et report à nouveau

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

(en €)	31/12/2020	Affectation du résultat	31/12/21
Prime d'émission	12 592 503	-	12 592 503
Réserve légale	329 066	-	329 066
Autres réserves indisponibles	55 103	-	55 103
Report à nouveau	(13 406 045)	(3 629 240)	(17 035 285)
Résultat de l'exercice précédent	(3 629 240)	3 629 240	-
<b>-Total</b>	<b>(4 058 612)</b>	<b>-</b>	<b>(4 058 612)</b>

L'Assemblée Générale des actionnaires du 15 juin 2021 a décidé de l'affectation de la perte de l'exercice 2020 au report à nouveau.

### 3.10 Provisions pour risques et charges (note 9)

Les provisions pour risques et charges et leur évolution s'analysent comme suit :

Provisions pour risques (en €)	31/12/20	Dotations	Reprises (Provision non utilisée)	Reprises (Provision utilisée)	31/12/21
Provision pour perte de change	-	31 609	-	-	31 609
Provisions à caractère social	151 389	70 000	28 244	27 146	165 999
Provision pour litige commercial	-	105 000	-	-	105 000
Provision pour risque sur bail commercial	14 687	17 782	14 687	-	17 782
Provision pour charge exceptionnelle	10 000	-	-	-	10 000
<b>Total</b>	<b>176 077</b>	<b>224 391</b>	<b>42 931</b>	<b>27 146</b>	<b>330 391</b>

Les provisions prennent en compte plusieurs litiges prud'homaux et un risque sur bail commercial dont le montant a été estimé selon l'hypothèse la plus probable de sortie de ressources, en fonction des informations disponibles à la date d'arrêt des comptes. Les litiges prud'homaux concernent d'anciens salariés de la société.

## LE TANNEUR

### 3.11 Dettes (note 10)

L'analyse des dettes par nature et en fonction des dates d'échéance se présente comme suit :

Dettes (en €)	Montant brut	A 1 an au plus	> 1 an, < 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes financières à 2 ans maximum à l'origine	-	-	-	-
Dettes financières à 2 ans minimum à l'origine	4 817 851	675 144	4 142 707	-
Emprunts et dettes financières	5 150 000	-	5 150 000	-
Fournisseurs et comptes rattachés	5 666 290	5 666 290	-	-
Personnel et comptes rattachés	775 603	775 603	-	-
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	696 728	696 728	-	-
État : taxe sur la valeur ajoutée	625 124	625 124	-	-
État : autres impôts et taxes assimilées	153 299	153 299	-	-
Comptes-courants Groupe	784 175	784 175	-	-
Avoirs à établir	372 365	372 365	-	-
Dettes sur immobilisations	53 067	53 067	-	-
Produits constatés d'avance	245 586	75 918	169 668	-
Autres dettes	93 886	93 886	-	-
<b>Total</b>	<b>19 433 794</b>	<b>9 971 598</b>	<b>9 462 376</b>	<b>-</b>

Les dettes financières à 2 ans minimum à l'origine correspondent principalement aux prêts garantis par l'Etat octroyés par 2 établissements bancaires en 2021 pour un montant total de 600 K€.

En 2021, il a été décidé de convertir les prêts garantis par l'Etat, contracté en 2020, en emprunts amortissables jusqu'en avril/mai 2026 pour un montant de 4 M€ avec franchise de remboursement de capital jusqu'en mai/juin 2022.

Les emprunts et dettes financières comprennent principalement les prêts d'un montant de 2.15 M€ de la part de l'actionnaire minoritaire Qatar Luxury Group - Fashion LLC et de 3 M€ de part de l'actionnaire majoritaire Tolomei Participations réalisées en novembre 2020 visant à sécuriser la situation de trésorerie de la Société. Les principales conditions en sont les suivantes :

Les parties liées à la convention de prêt ont convenu d'un commun accord, de reporter la date de remboursement au 31/12/2022. Une partie des intérêts a été capitalisée pour un montant de 150 K€.

Le poste fournisseurs et comptes rattachés comprend des factures à recevoir pour 3 M€.

Les produits constatés d'avance correspondent à la plus-value réalisée lors de la cession-bail fin juin 2010 du site de Bort-les-Orgues qui fait l'objet d'une sous-location à la filiale Maroquinerie des Orgues. Cette plus-value est reprise en « produits exceptionnels sur opérations en capital » sur la durée du crédit-bail (15 ans).

Les autres dettes comprennent principalement les comptes clients créditeurs pour 73 K€.



# LE TANNEUR

## 3.12 Exposition aux risques de marché (note 11)

### 3.12.1 Exposition au risque de liquidité

L'exercice clos le 31 décembre 2021 présente un résultat net bénéficiaire de 3 253 K€ (après une perte de 3 629 K€ en 2020) et des disponibilités de 3 907 K€ (contre 5 400 K€ fin 2020).

La crise sanitaire liée au Covid-19 a eu un impact significatif sur l'activité de la Société depuis le 15 mars 2020. La situation restante encore évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. Néanmoins, l'entreprise ayant mis en action un plan de continuité de l'activité décrit dans les faits caractéristiques de l'exercice, le Management estime que la poursuite de l'exploitation n'est pas remise en cause. Pour plus de détails, cf. le paragraphe 1 Faits caractéristiques.

Les états financiers ont ainsi été présentés selon le principe de continuité d'exploitation.

### 3.12.2 Exposition aux risques de taux d'intérêt

Au 31/12/2021, les dettes financières sont majoritairement à taux variable indexé sur l'indice Euribor.

Le structure de l'endettement est la suivante :

En K€)	Taux d'intérêt effectif	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020			Total
		Dettes à taux variable	Dettes à taux fixe	Total	Taux d'intérêt effectif	Dettes à taux variable	Dettes à taux fixe	
Préfinancement du CICE	EUR 1M +1,2%	586	-	586	EUR 1M +1,2%	1 924	-	1 924
Avances en comptes-courants d'actionnaires	EUR 3M +7,50%	5 150	-	5 150	EUR 3M +7,50%	10 500	-	10 500
Prêts garantis par l'Etat	0,50%	-	4 600	4 600	0,50%	-	4 000	4 000
Emprunt bancaire	0,78%	-	195	195	0,78%	-	269	269
		<b>5 736</b>	<b>4 795</b>	<b>10 531</b>		<b>12 424</b>	<b>4 269</b>	<b>16 693</b>

Il n'y a pas d'instrument de couverture de taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2021 et il n'y en a pas eu au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice 2021, le groupe fiscal constitué par Le Tanneur & Cie et sa filiale Maroquinerie des Orgues a obtenu de la part de la Banque Publique d'Investissement le renouvellement du préfinancement du CICE des exercices 2017 à 2018. Au 31 décembre 2021, le total préfinancé s'élève à 586 K€.

### 3.12.3 Exposition aux risques de change

Au 31 décembre 2021, l'état d'exposition de la Société face au risque de change sur les devises les plus significatives est le suivant (en €) :

Nature du risque / Devises	USD	HKD
<b>Actifs</b>		
Créances rattachées à des participations	-	210 028
Clients	26 567	-
Disponibilités	22 036	50 994
<b>Total actif</b>	<b>48 603</b>	<b>261 022</b>
<b>Passifs</b>		
Fournisseurs	625 137	-
<b>Total passif</b>	<b>625 137</b>	<b>-</b>

## LE TANNEUR

La Société a maintenu sur l'exercice une politique de couverture de change afin de sécuriser le montant de ses achats négociés en devises USD et HKD. A la clôture de l'exercice et au titre des saisons été et hiver 2022, les opérations suivantes demeuraient vivantes :

Sens	Date d'échéance	Cours à terme	Montant en devise
Achat USD à terme	25/01/2022	1,1945	100 000
Achat USD à terme	25/02/2022	1,1943	150 000
Achat USD à terme	25/02/2022	1,1945	200 000
Achat USD à terme	25/03/2022	1,1952	200 000
Achat USD à terme	25/04/2022	1,2001	200 000
Achat USD à terme	25/04/2022	1,1959	150 000
Achat USD à terme	25/05/2022	1,1973	200 000
Achat Call USD	22/06/2022	1,1530	100 000
Vente Put USD	22/06/2022	1,1530	200 000
Achat Call USD	21/07/2022	1,1700	200 000
Vente Put USD	21/07/2022	1,1700	300 000
Achat Call USD	23/08/2022	1,1700	200 000
Vente Put USD	23/08/2022	1,1700	300 000
Achat Call USD	22/09/2022	1,1700	200 000
Vente Put USD	22/09/2022	1,1700	300 000
Achat Call USD	24/10/2022	1,1530	100 000
Vente Put USD	24/10/2022	1,1530	200 000
Achat Call USD	14/12/2022	1,1550	250 000
Vente Put USD	14/12/2022	1,1550	500 000
Achat HKD à terme	25/03/2022	9,2248	500 000
Achat HKD à terme	25/04/2022	9,2291	750 000
Achat HKD à terme	25/05/2022	9,2339	500 000

S'agissant de la couverture d'opérations commerciales certaines concernant l'exercice 2022, aucune écriture n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

Convertis en €, les flux de l'exercice comptabilisés sur les principales devises se détaillent ainsi :

	USD	HKD	GBP
Achats de matières et approvisionnements	- 2 244 502	- 630 056	
Autres achats et charges externes	- 143 516	-	- 296
Charges sociales	- 1 784	-	-
Différences positives de change	161	3 409	
Différences négatives de change	- 17 541	- 1 364	
Intérêts et charges assimilées	-27 431	-6 928	-
Autres produits d'exploitation	57 469	20 198	

## LE TANNEUR

### 3.12.4 Ecarts de conversion sur dettes et créances libellées en monnaies étrangères

Les écarts de conversion s'analysent ainsi (en €) :

Postes concernés	Ecart Actif	Provision pour risques	Net	Ecart Passif
Clients	- 31 609	- 31 609	-	-
Fournisseurs	-	-	-	- 174

### 3.13 Charges à payer

Les charges à payer se ventilent ainsi (en €) :

Factures fournisseurs à recevoir	2 966 995
Avoirs clients à établir	372 365
Dettes fiscales et sociales	1 094 216
Intérêts courus sur emprunts	23 286
Frais bancaires	9 585
<b>Total</b>	<b>4 466 448</b>

### 3.14 Produits à recevoir

Les produits à recevoir se ventilent ainsi (en €) :

Factures à établir	136 204
Avoirs à recevoir	19 733
Créances fiscales et sociales	109 906
<b>Total</b>	<b>265 843</b>

# LE TANNEUR

## 4 Notes sur le compte de résultat

### 4.1 Produits d'exploitation

#### 4.1.1 Chiffre d'affaires (note 12)

Les activités de la Société se répartissent de la façon suivante :

- la distribution contrôlée à travers son propre réseau de magasins à enseigne Le Tanneur (19 en France au 31/12/2021) et 1 en Belgique détenu par la filiale Le Tanneur Belgique SRL, ses commissionnaires-affiliés (9 en France et 1 en Belgique), son réseau de magasins de type *outlet* (8 au 31/12/21), 2 franchises à Alger et le site Internet marchand [www.letanneur.com](http://www.letanneur.com).
- la distribution en gros auprès des détaillants indépendants, des chaînes de grands magasins et des importateurs étrangers.

La ventilation du chiffre d'affaires se répartit de la façon suivante :

Activités (en K€)	France	Export	Total 2020	France	Export	Total 2021
Magasins Le Tanneur (dont E-shop)	10 492	143	10 635	13 321	431	14 010
Autres distributions	4 789	817	5 806	6 473	1 596	7 483
<b>Sous total Chiffre d'affaires commercial</b>	<b>15 281</b>	<b>960</b>	<b>16 241</b>	<b>19 861</b>	<b>2 028</b>	<b>21 821</b>
Refacturations à Maroquinerie des Orgues	246	-	246	208	-	208
Refacturations diverses	149	157	306	176	91	267
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>15 676</b>	<b>1 117</b>	<b>16 793</b>	<b>20 178</b>	<b>2 119</b>	<b>22 296</b>

Malgré la période de fermeture administrative des commerces non essentiels, décrites dans les Faits marquants de l'exercice, qui ont fortement affecté l'activité, la société a réalisé un accroissement significatif de son chiffre d'affaires.

L'exercice a enregistré un chiffre d'affaires hors refacturations de 21,8 M€ contre 16,2 M€ pour l'exercice précédent, soit une hausse de 35% en données réelles.

Les refacturations à la filiale Maroquinerie des Orgues concernent principalement les redevances de crédit-bail immobilier et les prestations de services faisant l'objet d'une convention entre les deux sociétés.

#### 4.1.2 Reprises sur amortissements et provisions et transferts de charges (note 13)

Les reprises de provisions concernent les créances clients et de comptes courants pour 71 K€ (§3.5), les provisions pour risques et charges d'exploitation pour 70 K€ (§3.10) et la dépréciation des stocks de produits finis pour 251 K€ (§3.4).

Les transferts de charges (24 K€) incluent notamment des prestations fournies sous forme d'avantages en nature au personnel pour 18 K€ et des remboursements d'assurances pour 6 K€.

#### 4.1.3 Autres produits (note 14)

Ils correspondent aux gains de change d'exploitation (48 K€), aux revenus des contrats de licences de marques concédées (67 K€), ainsi qu'à des écarts de règlement et annulations de dettes commerciales prescrites (9 K€).

### 4.2 Charges d'exploitation

#### 4.2.1 Achats de matières premières et autres approvisionnements (note 15)

Les achats d'approvisionnements ont augmenté en lien avec l'activité, et également en conséquence de la décision commerciale d'augmenter la couverture de stock pour sécuriser l'approvisionnement particulièrement essentiel au développement du E-commerce.

## LE TANNEUR

### 4.2.2 Autres achats et charges externes (note 16)

L'évolution du poste s'analyse de la façon suivante :

Nature de charge (en €)	2021	2020
Matières et fournitures non stockées	251 037	438 912
Sous-traitance générale	1 654 465	1 402 966
Redevances de crédit-bail	164 640	135 422
Locations et charges locatives	2 662 988	2 626 586
Entretien et réparations	210 260	229 709
Assurances	94 309	82 597
Etudes et documentations	41 811	26 653
Personnel extérieur à l'entreprise	94 944	75 502
Honoraires et commissions	1 816 427	1 281 171
Publicité, relations extérieures	1 173 101	777 627
Transports	751 046	538 764
Déplacements, missions et réceptions	243 693	190 719
Frais postaux, télécommunications	123 391	134 869
Services bancaires	210 351	153 212
Cotisations	104 113	106 773
Divers	18 655	9 137
<b>Total</b>	<b>9 615 231</b>	<b>8 210 618</b>

L'augmentation de ce poste s'explique par la reprise de l'activité, significative au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2021.

### 4.2.3 Impôts, taxes (note 17)

Le poste s'analyse de la façon suivante :

Nature de charge (en €)	2021	2020
Impôts et taxes sur rémunérations	91 806	94 811
CET	125 846	138 985
Autres taxes	73 027	88 839
<b>Total</b>	<b>290 679</b>	<b>322 634</b>

### 4.2.4 Charges de personnel (note 18)

Les charges de personnel s'analysent comme suit :

Nature de charge (en €)	2021	2020
Salaires et traitements	5 369 094	5 252 207
Charges sociales hors allègement Fillon	2 057 949	2 065 012
Allègement Fillon	(153 207)	(113 575)
Autres charges de personnel	38 207	53 376
<b>Total</b>	<b>7 312 042</b>	<b>7 257 020</b>

## LE TANNEUR

### 4.2.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Ce poste est détaillé ci-dessous :

(en €)	2021	2020
Dotations aux amortissements sur immobilisations	387 286	311 397
Dotations pour dépréciation des stocks	-	20 960
Dotations pour dépréciation des autres actifs circulants	4 116	169 043
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	87 782	14 687
<b>Total</b>	<b>479 183</b>	<b>516 087</b>

Ces dotations sont à rapprocher des reprises détaillées au § 4.1.2 et des postes de bilan concernés.

### 4.3 Résultat financier (note 19)

Les intérêts et charges assimilés incluent principalement des intérêts pour 708 K€ relatifs au prêt de 10,5 M€ octroyé par Qatar Luxury Group – Fashion et Tolomei Participations en novembre 2020, ainsi que 15 K€ concernant les intérêts des prêts garantis par l'état.

La filiale Maroquinerie des Orgues a distribué des dividendes à hauteur de 5 500 K€ (1 332 K€ en 2020).

Afin de sécuriser le montant de ses achats négociés en devises, la Société pratique une politique de couverture de change. Cette politique lui permet de garantir, voire d'améliorer le niveau de taux de change anticipé pour ses achats. Cependant, cette politique ne permet pas de bénéficier de l'entière évolution favorable. L'écart de change entre le cours de couverture budgétaire et le cours de paiement des achats grâce aux instruments de couverture est comptabilisé en cycle d'exploitation. Lorsque qu'un achat est payé sans utilisation d'un instrument de couverture, l'écart de change est comptabilisé dans le cycle financier.

Les dotations aux provisions du résultat financier correspondent à une dépréciation supplémentaire de 4 K€ de la créance rattachée à la participation dans Sopadima Far East.

### 4.4 Charges exceptionnelles / Produits exceptionnels (note 20)

Les postes charges exceptionnelles et produits exceptionnels se détaillent ainsi :

Charges (en €)	Montant
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées ou rebutées	2 575
Frais sur cessions d'immobilisations corporelles	1 500
Dotation pour dépréciation des immobilisations	227 888
Indemnités compensatoires	127 000
Autres	(103)
	<b>358 860</b>
<b>Produits</b>	
Produits de cessions d'immobilisations corporelles	69 453
Reprise de dépréciation des immobilisations	81 361
	<b>150 814</b>

Les tests de dépréciation sur les droits aux baux décrits dans le §3.1 ont donné lieu à une reprise d'un montant total de 17 K€ concernant deux magasins et à une dotation d'un montant total de 164 K€ concernant 4 autres points de vente ; soit une charge nette de 147 K€ sur l'exercice 2021.

Les indemnités compensatoires concernent principalement un litige commercial pour 105 K€, la société a fait appel de cette condamnation en première instance.

La cession-bail opérée en 2010 sur le site immobilier de Bort-les-Orgues a généré une plus-value reprise sur la durée du nouveau contrat de crédit-bail (15 ans). La quote-part reprise en 2021 s'élève à 68 K€.

## LE TANNEUR

### 4.5 Participation des salariés et intéressement

#### Participation

Le résultat fiscal étant négatif, la Société n'a pas constaté de participation des salariés au titre de l'exercice.

#### Intéressement

Il n'y a pas d'intéressement concernant l'exercice 2021 et il n'y a pas eu de distribution relative à l'exercice 2020 (pas d'accord en vigueur).

### 4.6 Impôts sur les bénéfices (note 21)

Les sociétés Le Tanneur & Cie et Maroquinerie des Orgues fonctionnent en intégration fiscale. A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2021, la société Merlines Maroquinerie est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe. Une convention prévoit la constatation par chaque société de son impôt comme en absence d'intégration et un droit à indemnisation en cas de sortie de la filiale du groupe intégrée au titre des éventuels surcoûts fiscaux liés à son appartenance au groupe intégré.

A fin décembre, le déficit reportable propre à la société Le Tanneur & Cie avant intégration fiscale s'élève à 207\_K€.

Les allègements et accroissements futurs d'impôt sont les suivants :

	Assiette	Impôt correspondant
C3S 2021	5 025	1 332
Réintégration des frais de style au stock 2021	19 934	5 283
Provision pour perte de change 2021	31 609	8 376
Ecart de conversion passif 2021	-	-
<b>Allègements futurs d'impôt en €</b>	<b>56 568</b>	<b>14 991</b>
Ecart de conversion actif 2021	31 609	8 376
<b>Accroissements futurs d'impôt en €</b>	<b>31 609</b>	<b>8 376</b>

# LE TANNEUR

## 5 Autres informations

### 5.1 Effectif moyen

L'effectif inscrit moyen est de 157 personnes (171 inscrits au 31/12/21).

En équivalent temps plein, cet effectif moyen s'établit à 141 personnes et se répartit de la façon suivante :

	31/12/2020	31/12/2021
Cadres	29	31
Agents de maîtrise, techniciens	36	37
Employés	69	73
<b>Total</b>	<b>134</b>	<b>141</b>

### 5.2 Rémunération des dirigeants sociaux

Il n'y a pas eu de rémunérations directes ou indirectes allouées au titre de l'exercice aux organes d'administration de l'entreprise.

Les rémunérations directes ou indirectes allouées au titre de l'exercice aux salariés membres de l'équipe de direction ont représenté un montant de 1 256 K€. La dette pour indemnités de départ à la retraite de ces cadres s'élève à 59 K€ au 31 décembre 2021 (charges sociales incluses).

### 5.3 Ventilation de l'impôt

Le tableau de ventilation de l'impôt est le suivant (en €) :

	Résultat avant impôts	Impôt		Résultat net	
		Théorique	Dû	Théorique	Comptable
Courant	2 845 585	754 080	-	2 091 505	2 845 585
Exceptionnel	(208 046)	(55 132)	-	(152 914)	(208 046)
Total	2 637 539	698 948	(616 440)	1 938 591	3 253 978

### 5.5 Engagements hors bilan

#### 5.5.1 Engagement pour indemnités de fin de carrière

La Société ne comptabilise pas de provision pour charges destinée à faire face aux obligations de paiement des indemnités lors du départ à la retraite de ses salariés et des charges sociales afférentes.

Une évaluation de l'engagement correspondant est calculée en fonction de l'ancienneté, de l'âge, du taux de rotation, du taux de survie par sexe (tables INSEE 2014-2016) et du salaire des membres du personnel. Le calcul prend également en compte un taux de revalorisation des salaires en fonction de la catégorie du salarié :

- 3% pour les cadres
- 4% pour les cadres de direction
- 2% pour les autres catégories.

Une actualisation est effectuée au taux *iBoxx Corporates AA 10+* (1% au 31 décembre 2021). Cet engagement s'élève à 487 K€ à la fin de l'exercice, charges sociales comprises, dont 59 K€ pour les dirigeants effectifs.



# LE TANNEUR

## 5.5.2 Crédit-bail

L'ensemble immobilier de l'usine principale de Bort-les-Orgues est financé en crédit-bail et fait l'objet d'une sous-location à la filiale Maroquinerie des Orgues. Le système d'informations mis en service début 2017 est également financés par leasing. Au 31 décembre 2021, la constatation à l'actif de ces investissements entraînerait les modifications suivantes :

(en K€)	Valeur brute	Amortissement théorique de l'exercice	Amortissement théorique cumulé	Valeur nette théorique
Logiciels	270	39	190	80
Terrain	130	-	-	130
Constructions	1 153	77	885	268
<b>Total</b>	<b>1 553</b>	<b>116</b>	<b>1 075</b>	<b>478</b>

Les engagements au titre des redevances à payer s'établissent comme suit :

(en K€)	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	au cours de l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total restant à payer	
	152	1124	133	263	-	396	-

La redevance prise en charge au cours de l'exercice est de 152 K€.

## 5.5.3 Autres engagements hors bilan

### - Au titre des engagements donnés :

A la date de clôture, il n'y avait aucun effet escompté non échu.

La Société pratique une politique de couverture de change afin de sécuriser le montant de ses achats négociés en devises (principalement en HKD et USD). Les engagements mis en place et demeurés vivants au 31/12/2021 sont indiqués à la note 3.12.2.

Pour le financement par la Banque Publique d'Investissement du CICE des exercices 2017 à 2018, la Société a procédé pour un montant total de 586 K€ à la cession préalable et effective des créances en germe détenues sur le Trésor Public par les sociétés Le Tanneur & Cie et Maroquinerie des Orgues.

La Société a conclu une trentaine de baux commerciaux pour la location simple de locaux pour les magasins à enseigne Le Tanneur exploités en propre.

### - Au titre des engagements reçus :

Le 29 juin 2010, le site de Bort-les-Orgues a fait l'objet d'une cession-bail avec un organisme de financement pour un montant de 1,3 M€. Le nouveau crédit-bail d'une durée de 15 ans prévoit la possibilité d'une levée anticipée de l'option d'achat à partir de 5 ans.

Les prêts bancaires accordés en avril/mai 2021 d'un montant total de 4 M€ bénéficient de la garantie par l'Etat de 90%. Ces prêts ont été convertis en emprunts amortissables jusqu'en avril/mai 2016 avec franchise de remboursement de capital jusqu'en mai/juin 2022.

Durant le dernier trimestre de l'année 2021, deux nouveaux prêts bancaires garantis par l'état à hauteur de 90% ont été accordé pour un montant de 600 K€.

L'actionnaire majoritaire Tolomei Participations s'est porté caution au bénéfice de la Société :

## LE TANNEUR

- auprès d'un établissement bancaire à hauteur de 60% d'une ligne de couverture de change de 500 K€ et d'une ligne de crédits et remises documentaires de 950 K€
- pour l'emprunt bancaire de 300 K€ souscrit en 2020 afin de financer les investissements dans le domaine digital. Le capital restant à rembourser s'élève à 195 K€ au 31/12/2021.

### 5.6 *Entreprises liées*

Le Tanneur & Cie est consolidée en intégration globale au sein du groupe Tolomei Participations.

Les soldes et transactions d'importance significative avec les sociétés liées sont les suivants pour l'exercice (en €) :

Postes de Bilan	Montant brut	Dépréciations	Montant net
Créances rattachées à des participations	210 028	(210 028)	-
Prêts	65 767	(65 767)	-
Créances clients et comptes rattachés	814 228	(524 446)	289 782
Autres créances	922 592	(50 292)	872 300
Emprunts et dettes financières diverses	(3 000 000)		(3 000 000)
Dettes fournisseurs	(965 518)		(965 518)
Autres dettes	(16 957)		(16 957)

Postes de Compte de résultat	Montant
Production vendue de biens	330 381
Prestations de services et cessions d'approvisionnements	256 686
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)	(385 581)
Autres achats et charges externes	(707 073)
Salaires et traitements	(297 286)
Reprise dotations d'exploitation aux provisions sur actif circulant	44 058
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	5 500 000
Autres intérêts et produits assimilés	(225 445)
Dotations financières aux provisions	(4 122)
Intérêts et charges assimilées	(227 794)
Impôts sur les bénéfices	616 440

### 5.7 *Parties liées*

Une convention de prestations de services a été signée le 29 décembre 2017 par Le Tanneur & Cie avec la société Tolomei Participations pour une assistance dans les domaines de la stratégie, du marketing, de l'organisation, de l'informatique, des systèmes d'information et de la gestion.

Au titre de cette convention, Tolomei Participation a facturé en 2021 un montant de 121 K€ à Le Tanneur & Cie (prestations de services et primes d'assurances).

Une convention de mise à disposition de locaux a été signée le 2 mai 2018 par Le Tanneur & Cie avec la société Tolomei Participations pour la sous-location des locaux parisiens de la Société. Au titre de cette convention, Tolomei Participations a facturé en 2021 un montant de loyers et de charges locatives de 548 K€ à Le Tanneur & Cie.

## LE TANNEUR

A la suite d'une convention de prêt de trésorerie signée en novembre 2020, l'actionnaire minoritaire Qatar Luxury Group - Fashion LLC et l'actionnaire majoritaire Tolomei Participations ont réalisé au bénéfice de Le Tanneur & Cie des avances d'un montant respectif de 7,5 M€ et de 3 M€ visant à sécuriser la situation de trésorerie de la Société. Un remboursement partiel de ce prêt a été réalisé en Octobre 2021 pour atteindre les montants respectifs de 2,15 M€ et 3 M€. Les principales conditions en sont les suivantes :

- Date de remboursement : 31/12/2022
- Les intérêts sont capitalisés annuellement.

Les autres transactions effectuées avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

### 5.8 Opérations sur le capital

L'assemblée générale du 15 juin 2021 a donné les autorisations suivantes au Conseil d'Administration :

- La mise en œuvre, avec faculté de subdélégation d'un programme de rachat d'actions dans le cadre d'un contrat de liquidité pour une durée de 18 mois à compter du 15 juin 2021. A titre indicatif, sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la société à la date du 28 avril 2022, soit 12 144 192 actions (sans tenir compte des actions propres déjà détenues par la société et sous réserve des modifications pouvant affecter le capital postérieurement au 28 avril 2022), le montant maximal théorique que la société pourra consacrer à ses achats d'actions propres, ne pourrait excéder 6 072 095,00 euros, correspondant à 1 214 419 actions.
- L'émission en une ou plusieurs fois des actions gratuites qui ne pourront représenter plus de 10% du capital social de la Société à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'administration, autorisation donnée pour une durée de 38 mois.

### 5.9 Evénements postérieurs à la clôture

Les Perspectives pour Le Tanneur, durant l'année 2022 s'annoncent encore difficile en raison du contexte dans lequel le commerce physique évolue en France.

Néanmoins la marque poursuit sa progression, notamment par la mise en œuvre des leviers suivants :

- l'implémentation des *tablet in store*, permettant de générer du chiffre d'affaire additionnel dans les boutiques ;
- la poursuite du programme de formation du personnel du réseau *Retail* ;
- l'ouverture de 2 *outlets* supplémentaires afin d'améliorer l'écoulement des stocks d'incourants ;
- l'ouverture d'un *corner* dans le grand magasin El Corte Ingles à Madrid ;
- l'ouverture d'un nouvel affilié à Luxembourg ;
- l'accélération des commandes en provenance des nouveaux agents basés en Afrique et en Allemagne.

Ces événements ont été pris en compte par la Société dans l'estimation de ses principales estimations comptables, notamment pour l'évaluation des dépréciations des droits aux baux et des stocks de produits finis.

A date, les effets directs ou indirects du conflit en Ukraine et de l'inflation qui en découle, ont un impact non significatif sur l'activité de l'entreprise.

## LE TANNEUR

### 6 Tableau des filiales et participations (clôture du 31/12/2021)

Filiales	Pays	Devise	Capital (en devises)	Capitaux propres autres que le capital (en devises)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus Brut (€)	Valeur comptable des titres détenus Net (€)	Prêts et avances consentis non remboursés (€)	Montant des cautions et avals données par la Société (€)	CA (HT) du dernier exercice (K€)	Résultat du dernier exercice social (K€)	Dividendes nets encaissés (€)	Observations (cours de change moyen)
<b>A) Filiales détenues à plus de 50 %</b>													
Sopadima Far East	Hong-Kong	HKD	5 343 690	-6 718 905	100,00	0	0	210 028	-	-	27	-	8,83
Maroquinerie des Orgues	France	EUR	1 325 500	2 121 666	100,00	5 302 000	5 302 000	783 560	-	39 212	1 658	5 500 000	-
Le Tanneur Belgique	Belgique	EUR	18 600	-427 242	100,00	18 600	18 600	45 656	-	769	-123	-	-
Le Tanneur Spain	Espagne	EUR	3 000	-133 404	100,00	3 000	3 000	73 353	-	105	-97	-	-
Le Tanneur Chine	Chine	CNY	1 837 650	5 399 655	100,00	0	0	70 403	-	-	0	-	7,22
Merlines Maroquinerie	France	EUR	50 000	-790 361	100,00	50 000	50 000	-	-	817	-830	-	-
<b>B) Filiales détenues entre 10 et 50 %</b>													

DEPUIS 1898

# LE TANNEUR & C<sup>IE</sup>

MAÎTRE MAROQUINIER

## COMPTES CONSOLIDÉS

31 décembre 2021.

(En K€)

BILAN Actif	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles	4 003	4 199
Immobilisations corporelles	5 627	3 974
Immobilisations financières	748	487
<b>Actif immobilisé</b>	<b>10 378</b>	<b>8 660</b>
Stocks et en-cours	14 837	12 084
Créances clients et comptes rattachés	5 209	4 074
Actifs d'impôts différés	646	662
Autres créances	2 131	924
Disponibilités	10 905	18 772
<b>Actif circulant</b>	<b>33 728</b>	<b>36 516</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>831</b>	<b>749</b>
<b>Total Actif</b>	<b>44 938</b>	<b>45 925</b>

BILAN Passif	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	12 144	12 144
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 642	12 642
Réserves	-16 833	-13 451
Résultat Groupe	-1 613	-3 255
Subvention d'investissement	467	
Titres en auto-contrôle		
<b>Capitaux propres - Part du groupe</b>	<b>6 808</b>	<b>8 080</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>2 972</b>	<b>2 823</b>
Emprunts et dettes financières	16 587	21 323
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 912	6 850
Dettes fiscales et sociales	6 368	6 008
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53	95
Autres dettes	839	290
<b>Dettes</b>	<b>34 760</b>	<b>34 566</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>400</b>	<b>456</b>
<b>Total Passif</b>	<b>44 938</b>	<b>45 925</b>

# LE TANNEUR

<b>Compte de résultat</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Ventes de marchandises	21 881	16 381
Production vendue	37 838	33 987
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>59 719</b>	<b>50 368</b>
Production stockée	2 722	-257
Subventions d'exploitation	1 351	23
Reprises sur provisions	1 198	956
Autres produits	91	229
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>5 361</b>	<b>951</b>
Achats et variations de stocks	21 509	17 352
Autres achats et charges externes	20 145	14 726
Impôts et taxes	785	933
Charges de personnel	21 634	20 053
Autres charges d'exploitation	100	66
Dotations aux amortissements des immobilisations	1 224	895
Dotations aux provisions pour risques et charges	70	233
Dotations aux provisions / actif circulant	136	89
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>65 603</b>	<b>54 347</b>
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciation</b>	<b>-523</b>	<b>-3 028</b>
Dotation aux amortissement et dépréciations des écarts d'acquisition	0	0
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciation</b>	<b>-523</b>	<b>-3 028</b>
Résultat financier	-820	-254
Résultat exceptionnel	-287	28
Impôt sur le résultat	-17	1
<b>Résultat NET des sociétés intégrées</b>	<b>-1 613</b>	<b>-3 255</b>
<b>Résultat d'ensemble consolidé</b>	<b>-1 613</b>	<b>-3 255</b>
<b>Résultat groupe</b>	<b>-1 613</b>	<b>-3 255</b>
Résultat par action	-0,13 €	-0,27 €
Résultat dilué par action	-0,13 €	-0,27 €

# LE TANNEUR

Tableau de flux de trésorerie	31/12/2021	31/12/2020
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>-1 613</b>	<b>-3 255</b>
Amortissements et provisions	1 426	921
Variation des impôts différés	16	1
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-47	-310
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>-217</b>	<b>-2 643</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-157	-1 533
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>-374</b>	<b>-4 176</b>
Acquisition d'immobilisations	-3 223	-3 002
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	142	582
Incidence des variations de périmètres	-124	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-3 205</b>	<b>-2 420</b>
<i>Dont dividendes versés en intragroupe</i>		
<i>Dont dividendes reçus en intragroupe</i>		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire (Subvention d'investissements)	467	
Emissions d'emprunts	1 283	20 476
Remboursements d'emprunts	-6 019	-299
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-4 269</b>	<b>20 177</b>
Incidence des variations de cours des devises		35
<b>Variations de trésorerie</b>	<b>-7 848</b>	<b>13 617</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>18 753</b>	<b>5 136</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>10 905</b>	<b>18 753</b>

La variation de la trésorerie s'explique principalement par le remboursement partiel à hauteur de 5.5M€ de l'avance en compte-courant à l'actionnaire Qatar Luxury Group - Fashion (pour mémoire : montant initial total de 10,5 M€ consentie par Qatar Luxury Group - Fashion (actionnaire minoritaire) et Tolomei Participations (actionnaire majoritaire)).

# LE TANNEUR

Capitaux propres	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
<b>Capitaux propres N-2</b>	<b>12 144</b>	<b>1 773</b>	<b>-2 575</b>	<b>-43</b>	<b>11 300</b>	
Affectation en réserves		-2 575	2 575			
Résultat N-1			-3 255		-3 255	
Variations des écarts de conversion				16	16	
Autres variations		19			19	
<b>Capitaux propres N-1</b>	<b>12 144</b>	<b>-783</b>	<b>-3 255</b>	<b>-27</b>	<b>8 080</b>	
Affectation en réserves		-3 255	3 255			
Variation de capital						
Résultat N			-1 613		-1 613	
Variations des écarts de conversion				-57	-57	
Autres variations		467			467	
<b>Capitaux propres N</b>	<b>12 144</b>	<b>-3 570</b>	<b>-1 613</b>	<b>-83</b>	<b>6 878</b>	



# LE TANNEUR

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Le Tanneur & Cie (« la Société ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») créent et distribuent la marque de maroquinerie Le Tanneur. Le Groupe fabrique également des produits de maroquinerie en sous-traitance pour des donneurs d'ordres sur ses sites de production historiques corréziens de Bort-les-Orgues.

### 1 Faits caractéristiques

L'exercice 2021 a été marqué essentiellement par les évènements suivants :

#### **Le Tanneur & Cie**

##### Incidence de l'épidémie COVID-19

De même qu'en 2020, la crise sanitaire a eu une incidence significative sur l'activité de la société Le Tanneur & Cie au cours du 1er semestre 2021. Durant le 2ème semestre, le commerce a repris de façon marquante, avec un impact notable sur les états financiers de l'exercice.

Pour la Marque Le Tanneur, l'activité du 1er semestre a été fortement pénalisée par l'instauration d'un couvre-feu puis surtout par une nouvelle fermeture administrative des commerces physiques : dès la fin janvier 2021 pour les plus grands centres commerciaux, avant un confinement général dans une vingtaine de départements à partir du 20 mars, puis sur tout le territoire métropolitain à partir du 3 avril. La réouverture est intervenue le 19 mai 2021.

La Société-mère a eu recours à l'activité partielle pour le personnel de vente et a adapté le planning des autres fonctions aux besoins de l'entreprise avec pratique du télétravail lorsque c'était possible. Une aide du fonds de solidarité a été obtenue au titre des mois d'avril et mai 2021 pour 400 K€. Une aide coûts fixes pour un montant de 877 K€ a également été accordée par l'Etat en décembre 2021.

Il a été par ailleurs décidé de convertir les prêts garantis par l'Etat (PGE) accordés en 2020 pour un montant total de 4 M€ en emprunts amortissables jusqu'en avril/mai 2026 avec franchise de remboursement de capital jusqu'en mai/juin 2022. Deux nouveaux PGE ont été obtenus au cours de l'année 2021, pour un montant total de 600 K€.

L'emprunt de 10,5 M€ réalisé auprès des actionnaires en novembre 2020 au bénéfice de Le Tanneur & Cie, et visant à sécuriser la situation de trésorerie du groupe, a été remboursée partiellement en

# LE TANNEUR

Octobre 2021 et représente une dette de 5,15 M€ au 31 décembre 2021. D'un commun accord, les prêteurs ont reporté la date de remboursement de cette avance à une échéance 31/12/2022.

Malgré la période de fermeture imposée aux commerces non essentiels en début d'année, le chiffre d'affaires annuel a connu une progression importante au cours du 2e semestre, et s'élève à 22 M€, en progression de +5.6 M€, soit de +34% par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de la Société qui s'établit à une perte de -2.2 M€ montre une amélioration de +3.2 M€ par rapport à l'année 2020.

Au niveau du bilan, le principal impact est une baisse de l'endettement financier net qui passe de 9,4 M€ au 31 décembre 2020 à 6,8 M€ au 31 décembre 2021.

Le plan d'économies visant à diminuer le point mort de la marque Le Tanneur a été poursuivi, incluant en particulier :

- le maintien de la politique de réduction des remises en dehors des périodes de soldes officielles,
- la diminution des charges externes notamment par la renégociation des contrats de prestations,

L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation, conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables.

## Poursuite de la premiumisation de la marque Le Tanneur

Au cours des dernières années, l'offre produits a été profondément renouvelée pour la rendre plus attractive et en adéquation avec la plateforme de marque : contemporaine et élégante, elle allie la modernité du chic français au savoir-faire historique de maître maroquinier de Le Tanneur. Les lignes actuelles de produits ont reçu un excellent accueil, notamment celles de sacs femme. La crise COVID-19 a certes freiné la relance de la marque Le Tanneur mais ne l'a pas détournée de sa démarche de premiumisation.

L'activité a ainsi été favorisée par :

- L'accélération de la transformation digitale grâce notamment à l'action d'une équipe d'experts internes renforcée, depuis cette année. Le site [www.letanneur.com](http://www.letanneur.com) continue mois après mois d'assurer à ce canal une croissance exponentielle ;
- Le développement des market-place avec l'ouverture de la plateforme Zalando (France, Belgique, Allemagne) en juin, ainsi que La Redoute en octobre. Les premiers résultats de ce canal de distribution sont encourageants ;
- La poursuite du développement de lignes de produits Made in France, avec le lancement de la ligne de cabas « Louise », très premium.
- Le déploiement du nouveau concept de magasin « La Maison » dans les boutiques de Boulogne, Lyon centre-ville, ainsi que chez un nouvel affilié à Liège en Belgique, pour une mise en avant des produits conforme à la plateforme de marque ;
- Le déploiement d'une version économique du concept « La Maison » dans deux nouveaux outlets, à Lyon The Village en juillet et Massmechelen en Belgique en novembre ;
- L'ouverture en juin du premier corner allemand au concept « La Maison » chez KaDeWe à Berlin. Le succès de ce premier pas vers une activité commerciale physique en Allemagne a été rapidement suivi par la signature d'un contrat avec un nouvel agent wholesale, basé à Düsseldorf, et très actif dans la prospection de tout le territoire allemand ;
- La prise de commande en progression de +39% pour le wholesale France et Belgique rendue possible grâce à l'ouverture de nouveaux points de vente, à la reconquête d'anciens clients et la diversification des commerçants démarchés (horlogers-bijoutiers, prêt à porter).

# LE TANNEUR

## LT Belgique :

Il a été décidé, pour améliorer la rentabilité de cette filiale, de revoir la structure pour la fin de l'année 2021.

- Suppression du poste de vendeur wholesale, remplacé par un agent rémunéré à la commission ;
- Résiliation du bail de la boutique de Bruxelles, déficitaire pour cause du manque de trafic ;
- Renégociation des points de vente en concession avec le grand magasin Inno, incluant une nouvelle ouverture, et la rénovation des corners au concept « La Maison ».

## LT Spain :

Les deux corners ECI ouverts fin 2020 n'ont pas atteint les résultats escomptés, ceci étant dû à un trafic beaucoup trop faible (fermeture crise sanitaire, et manque de touristes).

## LT Chine

Cette filiale est entrée dans le périmètre de consolidation fin juin 2021. Elle a été cédée à titre gracieux par LT International. Elle est inactive et son objet social est d'être un bureau de représentation.

**Maroquinerie des Orgues :** rentabilité préservée grâce à une amélioration générale des process et le retour à une demande croissante des donneurs d'ordres

Les Chiffres d'affaires des filiales de sous-traitance Maroquinerie, Maroquinerie des Orgues et Merlines ont augmenté de 11%.

La croissance de nos 3 sites corréziens reste perturbée par les effets collatéraux de la pandémie sur les capacités productives. Néanmoins, les sites restent agiles, s'adaptent à un contexte difficilement maîtrisable. L'amélioration continue de l'organisation industrielle, dans la continuité de la démarche d'investissements entreprise depuis ces dernières années soutenue cette année par le Plan de Relance de l'Etat, reste un atout majeur.

Les perspectives de croissance des carnets d'ordres restent fortes, à condition de pouvoir continuer à développer les recrutements et formations prévues.

Pour mémoire : Merlines Maroquinerie SARL, une filiale détenue à 100% par la Société-mère Le Tanneur & Cie a été créée le 2 décembre 2020, pour une activité de production de composants semi-finis à Monestier-Merlines (Corrèze) destinée à soutenir cette croissance.

## Financement de l'activité

Sur la base des prévisions de trésorerie préparées, intégrant les impacts liés à la poursuite des mesures de redressements engagées sur la marque Le Tanneur et les perspectives de croissance de l'activité de sous-traitance, le Management estime que la poursuite des opérations du groupe n'est pas remise en cause.

# LE TANNEUR

## 2 Règles et méthodes comptables

Le Tanneur & Cie, société mère du Groupe, est une société anonyme de droit français à conseil d'administration, dont le siège social est 7 rue Tronchet 75008 Paris. La Société est immatriculée au RCS sous le numéro 414 433 797 RCS Paris et est cotée sur Euronext Growth Paris. Les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 reflètent la situation comptable de Le Tanneur & Cie et de ses filiales. Le 20 avril 2022, le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 et a donné son autorisation à leur publication. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 23 juin 2022.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après.

### 2.1 Principes généraux

#### 2.1.1 Base de préparation des comptes

Les comptes du groupe Le Tanneur & Cie sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 qui abroge et remplace le règlement CRC n°99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021.

Les comptes des sociétés étrangères consolidés, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre.

#### 2.1.2 Changement de méthode comptable

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués au 31 décembre 2020, à l'exception des nouvelles méthodes instaurées par le règlement ANC n°2020-01 qui n'ont pas eu d'effet significatif sur les capitaux propres consolidés du Groupe au 31 décembre 2021.

#### 2.1.2 Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité est défini comme un ensemble homogène de produits, services ou métiers qui est individualisé au sein de l'entreprise ou de ses filiales.

#### 2.1.3 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation de comptes consolidés conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces comptes et les notes qui les accompagnent. Le Groupe fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et ses passifs. Les résultats réalisés peuvent *in fine* diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes, notamment liées au contexte économique tel qu'évoqué au paragraphe 1.

Les principaux éléments qui requièrent des estimations établies à la date de clôture sur la base d'hypothèses d'évolution future et pour lesquels il existe un risque significatif de modification matérielle de leur valeur telle qu'enregistrée au bilan à la date de clôture concernent :

- les tests de dépréciation sur les droits aux baux, basés sur des estimations de flux de trésorerie futurs ;

# LE TANNEUR

- l'estimation des provisions relatives aux engagements de départ en retraite, incluant des hypothèses actuarielles ;
- la dépréciation des stocks de produits finis de la marque Le Tanneur qui est basée sur des estimations de prix et de perspectives de vente en lien avec l'obsolescence commerciale des articles.

## 2.2 Principes et méthodes de consolidation

### 2.2.1 Périmètre et méthodes de consolidation

Toutes les sociétés significatives dans lesquelles Le Tanneur & Cie exerce le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux à la date de leur clôture et mis en accord avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Les sociétés consolidées au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

Raison sociale / adresse	Fraction du capital détenu	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
<b>Le Tanneur &amp; Cie SA</b> 7 rue Tronchet 75008 Paris, France	100%	100%	Société-mère
<b>Maroquinerie des Orgues SAS</b> 1070 avenue de la Gare 19110 Bort les Orgues	100%	100%	Intégration globale
<b>Sopadima Far East</b> RM. 3, 8/F., Yue Xiu Bldg., 160-174 Lockhart Road, Wan Chai, Hong Kong	100%	100%	Intégration globale
<b>Le Tanneur Belgique</b> SRLGalerie du Roi, 22 1000 Bruxelles, Belgique	100%	100%	Intégration globale
<b>Le Tanneur Spain SL</b> Calle Claudio Coello, 19, 1º, 28001 Madrid, Espagne	100%	100%	Intégration globale
<b>Merlines Maroquinerie SAS</b> ZAC du Vieux Chêne 19340 Monestier-Merlines, France	100%	100%	Intégration globale
<b>LT CHINE CO LTD</b> ROOM 24G N° 107 Yandang Road Huangqu District SHANGHAI CHINE	100%	100%	Intégration globale

La filiale Le Tanneur Chine a été reprise cette année. Elle n'est à ce stade qu'un bureau de représentation.

### 2.2.3 Écarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous

# LE TANNEUR

la rubrique « Ecarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

## 2.2.4 Conversion des opérations en devises

La monnaie de fonctionnement de la Société-mère et des filiales situées en France, Belgique et Espagne est l'euro. Les états financiers des filiales étrangères sont convertis :

- pour le bilan par application du taux de clôture,
- pour le compte de résultat, par application du taux moyen de l'exercice.

Les taux moyens de l'exercice sont calculés sur la base de la moyenne des taux moyens mensuels. L'écart de conversion en résultant est affecté en situation nette au poste « Écarts de conversion ».

Les taux de conversion en euros suivants ont été utilisés :

Monnaies de fonctionnement	Taux de clôture	Taux moyen 2021	Filiales concernées
1 HKD	0,1063	0,1089	Sopadima Far East

Les opérations réalisées en devises étrangères sont converties au cours des devises à la date des opérations. Les créances et dettes exprimées en devises sont converties aux cours de ces devises à la date du 31 décembre, les pertes et gains non réalisés résultant de cette conversion étant enregistrés au compte de résultat.

Les écarts issus de la conversion des dettes et créances faisant partie intégrante de l'investissement net à l'étranger sont comptabilisés en capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les produits de cession.

## 2.2.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Elles comprennent principalement :

- des droits aux baux et droits d'entrée relatifs aux magasins gérés par le Groupe dont la durée d'utilité est considérée comme indéfinie et donc ne faisant pas l'objet d'amortissement ;
- des logiciels amortis linéairement sur une durée de 1 à 7 ans, selon leur nature ;
- d'autres immobilisations incorporelles, amorties linéairement sur 1 an.

S'agissant des droits aux baux et des droits d'entrée, des tests de dépréciation sont réalisés annuellement ainsi que lors de l'apparition d'indices de perte de valeur, incluant des performances inférieures aux prévisions.

Les tests de dépréciation sont réalisés par magasin considéré comme l'unité génératrice de trésorerie.

Les modalités des tests de dépréciation appliquées par le Groupe incluent les étapes suivantes :

- Comparaison de la valeur nette comptable des droits aux baux et droits d'entrée avec leur valeur d'utilité basée sur une approche de flux futurs de trésorerie actualisés ;
- Dans le cas où l'étape précédente fait apparaître une perte de valeur, une évaluation de la valeur de marché (valeur patrimoniale) est réalisée par un expert immobilier indépendant.

La dépréciation comptabilisée est déterminée en fonction de la plus élevée des valeurs d'utilité ou de marché (expert immobilier).

Les frais d'établissement ne sont pas immobilisés.

# LE TANNEUR

## 2.2.6 Immobilisations corporelles

### Valeur brute

Les immobilisations figurent au bilan consolidé pour leur valeur d'acquisition ou leur coût de production.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement sont présentées à l'actif. La dette correspondante est inscrite en passif financier.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges de l'exercice, sauf ceux réalisés pour une augmentation ou la prolongation de la durée d'utilisation du bien.

### Amortissements

Les amortissements sont généralement pratiqués sur les durées normales d'utilisation suivantes :

constructions industrielles	15 à 20 ans
installations générales, agencements (1)	5 à 10 ans
matériel et outillage	5 à 10 ans
matériel de bureau	5 ans
meublier	5 à 10 ans
matériel informatique	3 à 5 ans

(1) : le début de l'amortissement des agencements relatifs aux magasins n'est pratiqué qu'à compter de la date d'ouverture de ces derniers.

## 2.2.7 Stocks

Les matières et marchandises sont valorisées à leur coût de revient complet qui comprend le prix d'achat augmenté de tous les frais d'approche (port, frais de douane, assurance).

Les encours de production sont valorisés à leur prix de revient en fonction de leur stade d'avancement dans le cycle de production.

Les produits finis sont valorisés au coût moyen pondéré.

### Marque Le Tanneur

Dans la continuité du renouvellement important de l'offre produits des dernières années, la nouvelle stratégie commerciale mise en place durant l'année 2021 a modifié substantiellement la politique d'écoulement des stocks avec notamment :

- Une forte hausse de la proportion des produits permanents commercialisés sur plusieurs exercices ;
- Le ralentissement du rythme de lancement de nouveaux produits coûteux en développement et accélérant l'obsolescence des produits existants
- Une couverture de stock plus profonde pour sécuriser l'approvisionnement particulièrement essentiel au développement du E-commerce ;
- Le développement du réseau de ventes secondaires (magasins usines principalement) et une politique de remise commerciale plus restrictive, pour assurer l'écoulement dans de meilleures conditions du « surstock » évoqué au point précédent.

Du fait de ces changements la direction du groupe a décidé de faire évoluer les modalités de calcul de la provision sur stocks appliquée aux produits sortis du catalogue (ou déclassés), afin d'améliorer l'estimation du risque de perte lié à l'écoulement de ces stocks.

Pour rappel, jusqu'au 31 décembre 2020, cette provision était déterminée sur la base de taux appliqués en fonction de l'ancienneté des produits depuis leur sortie du catalogue : 30% pour ceux sortis depuis 6 à 12 mois, 60% pour ceux sortis depuis 12 à 18 mois et 90% pour ceux sortis depuis plus de 18 mois.

Les nouvelles modalités appliquées à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ne sont plus basées sur l'ancienneté qui n'est plus un critère clé dans la détermination de la valeur de réalisation

# LE TANNEUR

des stocks, compte tenu de la réduction des stocks déclassés et de l'augmentation des capacités d'écoulement à de meilleures conditions.

Elles sont désormais basées sur des observations de pertes réalisées sur les canaux de ventes dédiés aux stocks déclassés, soit en particulier :

- Les pertes réelles pour les produits écoulés au cours des soldes des mois de janvier et février de l'année suivante ;
- Les pertes issues d'observations statistiques par famille de produits sur les autres canaux (magasins usines principalement).

## 2.2.8 Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une actualisation financière lorsque l'impact de cette actualisation est significatif.

Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation.

## 2.2.9 Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières divers » mais sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

## 2.2.10 Impôts différés

Les impôts différés sont constatés pour tenir compte :

- des différences temporaires apparaissant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs
- des retraitements de consolidation
- des reports déficitaires susceptibles de générer des économies d'impôts.

Les impôts différés actifs ne sont inscrits au bilan que dans la mesure où la Société ou le Groupe d'intégration fiscale a l'assurance raisonnable de les récupérer les exercices suivants.

Ils sont calculés selon la méthode du report variable et ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont compensés par entité fiscale, quelle que soit leur échéance.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

## 2.2.11 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque :

- le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et le montant de la provision peut être évalué de manière fiable.

Ces provisions comprennent notamment les engagements d'indemnités de fin de carrière que le Groupe évalue selon la méthode rétrospective en fonction des conventions ou accords en vigueur dans chaque société. Cette valeur actualisée de l'obligation future de l'employeur évolue en fonction de l'augmentation future des salaires, du taux de rotation du personnel et d'une actualisation financière.



# LE TANNEUR

Les écarts actuariels de l'engagement pour indemnités de fin de carrière sont pris en compte de résultat de manière étalée selon la méthode du corridor. Cette méthode permet de ne pas enregistrer les pertes et les gains actuariels qui n'excèdent pas 10% de la valeur la plus élevée, en début d'exercice, entre le montant de l'engagement et la juste valeur des actifs du régime. Elle impose d'enregistrer en résultat l'éventuel excédent, de manière étalée sur la durée d'activité résiduelle attendue des bénéficiaires du régime de l'entreprise.

## 2.2.12 Reconnaissance des produits

Les ventes du Groupe incluent principalement :

- la vente des produits Le Tanneur (activité « Marque Le Tanneur ») réalisées d'une part en direct via le réseau de magasins / affiliés du Groupe et d'autre part via des chaînes de grands magasins et des détaillants multimarques ;
- la vente de produits fabriqués en sous-traitance pour le compte de donneurs d'ordres (activité « Fabrication en sous-traitance »).

Pour l'ensemble de ces activités, les ventes sont comptabilisées à la date du transfert du contrôle intervenant à la date de remise ou livraison des produits aux clients.

Les ventes sont présentées nettes de toutes formes de remises et ristournes.

## 2.2.13 Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle courante du Groupe.

Le Groupe classe notamment sous cette rubrique :

- les pertes et gains sur cessions d'actifs immobiliers ;
- les charges exceptionnelles qui pourraient résulter des tests de dépréciation ;
- les gains ou pertes sur litiges exceptionnels ;
- les coûts de restructuration.

## 2.2.14 Résultats par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net part du Groupe et le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période. Le nombre moyen d'actions en circulation est présenté hors actions d'autocontrôle.

Le résultat par action après dilution est obtenu en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre total d'actions émises ou à émettre à la clôture de la période. Ce nombre est déterminé de façon à calculer la dilution maximale possible, en retenant l'ensemble des instruments dilutifs émis, quel que soit leur terme et en excluant les instruments anti-dilutifs ainsi que les actions d'autocontrôle.

## 2.2.15 Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux de change. La politique du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives. Ces instruments comprennent des achats à terme de devises ainsi que des options d'achat et de vente. Les effets des instruments financiers utilisés par le Groupe pour couvrir et gérer son risque de change sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à l'élément couvert.

Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

### 3 Notes sur le bilan

#### 3.1 Immobilisations incorporelles

Les variations au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en K€)		31/12/2020	Acquisitions	Cessions ou sorties	31/12/2021
Logiciels	(1)	905	72	2	975
Droits aux baux et droits d'entrée		4 486	4		4 490
Fonds de commerce		8			8
<b>Total</b>		<b>5 399</b>	<b>76</b>	<b>2</b>	<b>5 473</b>

(1) dont retraitement de la location-financement du logiciel de gestion des points de vente au détail pour 21 K€ et de celle de l'ERP de la marque Le Tanneur pour 270 K€, ainsi que du leasing du logiciel couplé à une presse numérique pour 14 K€

Amortissements et dépréciations (en K€)		31/12/2020	Dotations	Cessions ou sorties	31/12/2021
Logiciels	(1)	537	125	2	660
Droits aux baux et droits d'entrée		663	163	17	809
<b>Total</b>		<b>1 200</b>	<b>288</b>	<b>19</b>	<b>1 469</b>

# LE TANNEUR

- (1) dont retraitement de la location-financement du logiciel de gestion des points de vente au détail pour 21 K€ et de celle de l'ERP de la marque Le Tanneur pour 191 K€, ainsi que du leasing du logiciel couplé à une presse numérique pour 14 K€

Les acquisitions concernent essentiellement des systèmes d'informations développés pour la gestion des market-place Zalando et La Redoute.

Les marques, acquises lors de la création du Groupe, ne sont pas valorisées.

Les droits aux baux des magasins sont traités comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie. Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation par magasin selon la méthodologie décrite au § 2.2.5 des règles et méthodes comptables.

Les valeurs d'utilité sont basées sur les données du budget déterminées individuellement par magasin. Ces prévisions sont ensuite projetées sur un horizon de 5 ans avec des hypothèses de croissance homogènes.

Les valeurs d'utilité au 31 décembre 2021 intègrent les hypothèses suivantes :

	2020	2021
Horizon des prévisions	5 ans	5 ans
Taux de croissance à l'infini	1,5%	1,5%
Taux de WACC	8,5%	8,5%

Les hypothèses de WACC et de taux de croissance retenues pour la clôture au 31 décembre 2021 reflètent les plans du management et ont été établies en cohérence avec celles appliquées par les groupes opérant dans le secteur de la distribution et de la maroquinerie.

Les tests de dépréciation réalisés sur l'exercice ont donné lieu à une reprise d'un montant total de 17 K€ concernant deux magasins et à une dotation d'un montant total de 163 K€ concernant 4 autres points de vente ; soit une charge nette de 146 K€ sur l'exercice 2021.

Au niveau de chaque magasin, une variation raisonnable d'hypothèse n'engendrerait pas de dépréciation significative.

Une variation de 0,5 point du taux de croissance ou du WACC aurait l'impact suivant en termes de dépréciation :

	Variation de la dépréciation en K€
WACC +0,5%	+50 (dépréciation supplémentaire)
WACC -0,5%	-31
Taux de croissance +0,5%	-28
Taux de croissance -0,5%	+39

# LE TANNEUR

## 3.2 Immobilisations corporelles

Les variations au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en K€)		31/12/2020	Acquisitions	Cessions ou sorties	31/12/2021
Terrains	(1)	315			315
Constructions	(2)	1 487			1 487
Instal. Techniques, matériel et outillage	(3)	5 697	2 101	33	7 765
Autres immobilisations corporelles	(4)	8 710	649	187	9 172
Immobilisations en cours		67	49	65	51
<b>Total</b>		<b>16 276</b>	<b>2 799</b>	<b>285</b>	<b>18 790</b>

- (1) dont retraitement des crédits-baux immobiliers de Bort-les-Orgues pour 144 K€  
 (2) dont retraitement des crédits-baux immobiliers de Bort-les-Orgues pour 1 249 K€ et d'un crédit-bail pour agencement de 60 K€  
 (3) dont retraitement de crédits-baux mobiliers pour du matériel industriel de la Fabrication en sous-traitance de 1 286 K€  
 (4) dont retraitement de crédits-baux mobiliers pour du matériel informatique, de transport, des agencements et du mobilier pour 53 K€

Amortissements et dépréciations (en K€)		31/12/2020	Acquisitions	Cessions ou sorties	31/12/2021
Terrains	(1)	104	11		115
Constructions	(2)	1 140	82		1 222
Instal. Techniques, matériel et outillage	(3)	4 290	467	18	4 739
Autres immobilisations corporelles	(4)	6 769	541	222	7 088
<b>Total</b>		<b>12 303</b>	<b>1 101</b>	<b>240</b>	<b>13 164</b>

- (1) dont retraitement des crédits-baux immobiliers de Bort-les-Orgues pour 989 K€ et d'un crédit-bail pour agencement de 60 K€  
 (2) dont retraitement de crédits-baux mobiliers pour du matériel industriel de la Fabrication en sous-traitance de 996 K€  
 (3) dont retraitement de de crédits-baux mobiliers pour du matériel informatique, de transport, des agencements et du mobilier pour 91 K€

Les principales propriétés immobilières du Groupe sont :

- un ensemble immobilier industriel situé au lieu-dit « le ruisseau perdu » à Bort-les-Orgues (19110) d'une superficie totale de 28a 84ca comprenant un bâtiment de 640 m<sup>2</sup>
- un ensemble immobilier industriel à Belley (01300) d'une superficie de 94a 16ca comprenant deux bâtiments d'une surface totale estimée à 6 492 m<sup>2</sup>.

Le Tanneur & Cie loue à un établissement financier en crédit-bail un ensemble immobilier au 1070 avenue de la Gare à Bort-les-Orgues (19110) d'une superficie totale de 1ha 94a 37ca comprenant quatre bâtiments d'une surface totale estimée à 6 350 m<sup>2</sup>.

Le Groupe a conclu des contrats de baux immobiliers, principalement pour son réseau de magasins à enseigne Le Tanneur. Le bail des bureaux du siège social de la Société-mère à Paris a été conclu par

# LE TANNEUR

l'actionnaire majoritaire, Tolomei Participations, qui lui sous-loue une quote-part au prorata de la surface occupée.

Il n'existe pas de charge majeure pouvant peser sur ces immobilisations (dépollution, démantèlement, ...).

Au cours de l'année 2021, les investissements du Groupe ont concerné principalement :

- des matériels et agencements industriels de la filiale Maroquinerie des Orgues ;
- des matériels et agencements industriels de la filiale Merlines Maroquinerie;
- L'aménagement au nouveau concept « La Maison » du magasin Le Tanneur dans le centre commercial de Boulogne, du nouvel emplacement *outlet* inauguré à Villefontaine, des corners de Kadewe en Allemagne et Maasmechelen en Belgique ;
- La mise en œuvre de deux nouvelles plateformes *market-place* Zalando (France, Allemagne, Belgique) et La Redoute (France).

Les sorties correspondent principalement à la fermeture du magasin de La Valentine à Marseille.

## 3.3 Immobilisations Financières

(en K€)	Brut				Dépréciations	
	31/12/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021
Participation Ma France		100		100		
Dépôts de garantie	472	210	49	633	-	-
Cautionnements	15	0	-	15	-	-
<b>Total</b>	<b>553</b>	<b>310</b>	<b>115</b>	<b>748</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

En 2021, la Société Le Tanneur a souscrit une participation minoritaire dans la Société Ma France, à hauteur de 100 K€.

La variation des dépôts de garantie est en lien avec l'évolution des baux commerciaux au cours de l'exercice :

- Renouvellement des contrats de bail des magasins de Boulogne et Val d'Europe,
- Contrat de bail du Siège administratif de Savoie Technolac signé en 2020,
- Résiliation du bail du magasin de La Valentine à Marseille, ainsi que Orléans.

## 3.4 Stocks

Les principales composantes du stock sont les suivantes :

(en K€)	2021			2020		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	3 139	188	2 951	3 879	690	3 189
En-cours	1 045		1 045	610		610
Produits finis	11 937	1096	10 841	9 590	1303	8 287
<b>Total</b>	<b>16 121</b>	<b>1 284</b>	<b>14 837</b>	<b>14 079</b>	<b>1 993</b>	<b>12 086</b>

# LE TANNEUR

Le stock brut de produits finis du 31 décembre 2021 a augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison d'une nouvelle stratégie commerciale.

L'offre produits a connu au cours des dernières années un renouvellement important nécessaire au repositionnement de la marque. La collection a désormais atteint un niveau de maturité lui permettant d'installer des produits reconnus dits « permanents » pour une reconduction pendant plusieurs saisons.

Pour ces produits permanents, des couvertures de stock plus profondes sont assurées pour une sécurisation d'approvisionnement particulièrement essentielle au développement du E-commerce.

La baisse de la dépréciation du stock de produits finis s'explique par les nouvelles modalités de calcul mis en place au cours de l'année 2021, plus proches de la valeur réelle des articles concernés.

Il convient de noter que l'application des anciennes modalités aurait conduit à un complément de provision d'environ 500 K€ au 31 décembre 2021.

## 3.5 Créances

Au 31 décembre 2021, la ventilation des créances brutes par nature et par date d'échéance est la suivante :

(en K€)	Montant Brut	1 an au plus	Plus de 1 an
Créances clients et comptes rattachés	5 209	5 209	
Actif d'impôt différé	646	0	646
Créances sociales	58	52	6
Créances fiscales	723	723	
Créances fiscales CICE	149	149	
Comptes courants débiteurs	2	2	
Autres Créances	1 199	1 199	
<b>Total</b>	<b>7 986</b>	<b>7 334</b>	<b>652</b>

### Créances clients

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021, Maroquinerie des Orgues a eu ponctuellement recours à la cession de créances professionnelles dites « loi Dailly ». A la date de clôture, il n'y a aucune créance escomptée.

### Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés sont attribuables aux éléments suivants :

(en K€)	Engagement indemnités fin carrière
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>662</b>
Montant comptabilisé en résultat net	-16
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>646</b>

# LE TANNEUR

Depuis 2011, les sociétés Le Tanneur & Cie et Maroquinerie des Orgues constituent un groupe d'intégration fiscale. A fin décembre 2021, la société Merlines a rejoint le groupe fiscal. Celui-ci dispose d'un déficit reportable de 18 787 k€.

Par ailleurs, Le Tanneur & Cie dispose d'un montant déficit ante intégration de 207 K€ qui ne pourra être imputé que sur ses propres bénéfices fiscaux.

Le Groupe a estimé, par prudence, qu'il ne disposerait pas de bénéfices imposables futurs sur lesquels ses pertes fiscales pourraient être imputées à court-terme. En conséquence, seul l'impôt différé relatif à l'engagement d'indemnités de fin de carrière a été conservé à l'actif pour un montant de 646 K€ fin 2021 compte tenu de son échéance long terme.

## Créances fiscales

Les créances fiscales de CICE, relatives aux exercices 2016 à 2018, sont diminuées du préfinancement obtenu de la part de BPI France.

## Autres créances

Le poste « Autres créances » correspond principalement aux comptes pour LTC des fournisseurs débiteurs de LTC (845 K€) et à des avoirs à recevoir pour 19 K€. Pour MDO, d'un montant de 324k€ de subvention à recevoir.

### **3.6 Disponibilités**

Les disponibilités présentées à l'actif du bilan se composent de liquidités.

(en K€)	31/12/2021	31/12/2020
Disponibilités (solde au bilan)	10 905	18 772
Concours bancaires courants	-22	-19
<b>Trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie</b>	<b>10 883</b>	<b>18 753</b>

# LE TANNEUR

## 3.7 Capitaux propres

Le tableau d'évolution du capital social de la Société-mère est le suivant :

Date	Nature de l'opération	Actions créées	Prime d'émission	Actions cumulées	Nominal	Capital social	Imputation des frais sur la prime	Prime d'émission nette
11/97	Constitution de la Société	150 000	-	150 000	100 FRF	15 000 KF	-	-
04/99	Division par 5 du nominal	-	-	750 000	20 FRF	15 000 KF	-	-
09/99	Augmentation de capital	375 000	44 FRF	1 125 000	20 FRF	22 500 KF	150 KF	16 350 KF
03/00	Conversion en euros	-	-	1 125 000	3 €	3 375 K€	-	-
04/00	Augmentation de capital	245 000	16,5 €	1 370 000	3 €	4 110 K€	571 918 €	3 470 582 €
12/05	Augmentation de capital	15 000	2,775 €	1 385 000	3 €	4 155 K€	-	3 525 417 €
2006	Augmentation de capital	9 925	2,026 €	1 394 925	3 €	4 185 K€	-	3 545 521 €
2007	Augmentation de capital	7 200	1,81 €	1 402 125	3 €	4 206 K€	-	3 558 585 €
2008	Augmentation de capital	4 000	3,02 €	1 406 125	3 €	4 218 K€	-	3 570 665 €
04/09	Diminution du nominal	-	2,00 €	1 406 125	1 €	1 406 K€	-	6 382 915 €
07/09	Augmentation de capital	2 812 250	-	4 218 375	1 €	4 218 K€	147 940 €	6 234 975 €
08/09	Attribution d'actions gratuites	6 384	-	4 224 759	1 €	4 225 K€	-	6 234 975 €
04/12	Augmentation de capital	15 000	1,65 €	4 239 759	1 €	4 240 K€	-	6 259 725 €
06/12	Augmentation de capital	37 377	1,65 €	4 277 136	1 €	4 277 K€	-	6 321 397 €
07/12	Augmentation de capital	5 000	1,65 €	4 282 136	1 €	4 282 K€	-	6 329 647 €
09/17	Augmentation de capital	4 320 000	1,50 €	8 602 136	1 €	8 602 K€	217 144 €	12 592 504 €
12/17	Augmentation de capital	3 542 056	-	12 144 192	1 €	12 144 K€	-	12 592 504 €

Au 31 décembre 2021, le capital se compose de 12 144 192 actions ordinaires de 1 € de nominal, entièrement libérées.

Au 31 décembre 2019, 2020 et 2021, le capital social est entièrement constitué d'actions à droit de vote simple. Il n'y a ni action à droit de vote double ni action d'autocontrôle.

Il n'y a pas eu de plan d'options en vigueur depuis 2019.

## 3.8 Provisions

Les provisions et leur évolution s'analysent comme suit :

	31/12/2020	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises non utilisées	31/12/2021
Provisions pour litiges prud'homaux	123	159	27	0	255
Provision pour contentieux commercial		105			105
Provision pour risque sur bail commercial	15	18	0	15	18
Provision pour médailles du travail	28			28	0
Provision pour charge exceptionnelle	10				10
Engagements de retraite	2 647		64		2 583
<b>Total</b>	<b>2 823</b>	<b>282</b>	<b>91</b>	<b>43</b>	<b>2 971</b>

Les provisions prennent en compte plusieurs litiges prud'homaux et un risque sur bail commercial dont le montant a été estimé selon l'hypothèse la plus probable de sortie de ressources, en fonction des



# LE TANNEUR

informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Les litiges prud'homaux concernent d'anciens salariés de la société.

## Engagements de retraite

Les engagements de retraite correspondent aux obligations de paiement des indemnités lors du départ à la retraite des salariés et des charges sociales afférentes. Une évaluation de l'engagement correspondant est calculée en fonction de l'ancienneté, de l'âge, du taux de rotation, du taux de mortalité par sexe (tables INSEE 2014-2016) et du salaire des membres du personnel. Le calcul prend également en compte un taux de revalorisation des salaires en fonction de la catégorie du salarié :

- 3% pour les cadres
- 4% pour les cadres de direction
- 2% pour les autres catégories.

Une actualisation est effectuée au taux *iBoxx Corporates AA 10+* (1% au 31 décembre 2021).

Le poste a évolué de la façon suivante (en K€) :

(en K€)	2021
<b>Provision à l'ouverture (proforma)</b>	<b>2 647</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	213
Charges financières	9
Prestations payées	(134)
Transferts « IN »	0
Effet d'un curtailment	(152)
<b>Dettes à la clôture</b>	<b>2 583</b>

Le groupe applique la méthode du corridor, consistant à ne pas comptabiliser les écarts actuariels d'un montant inférieur à 10% de la valeur la plus élevée de l'engagement ou la juste valeur des actifs du régime en début d'exercice.

Au 31 décembre 2021, le montant des écarts actuariels non comptabilisés s'élèvent à 152 K€ (gain).

### **3.9 Emprunts et dettes financières**

Les dettes financières ont évolué de la façon suivante :

(en K€)	2020	Augmentation	Remboursement	2021
Emprunts auprès des établissements de crédit	9 903	1 280	275	10 908
Dettes liées aux contrats de location-financement	774		235	539
Comptes-courants d'actionnaires	10 500		5 500	5 000
Intérêts courus non échus	127		9	118
Concours bancaires courants	19	3		22
<b>TOTAL</b>	<b>21 323</b>	<b>1 283</b>	<b>6 019</b>	<b>16 587</b>

# LE TANNEUR

L'analyse des dettes financières par nature et en fonction des dates d'échéance se présente comme suit :

(en K€)	Montants dus		
	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 841	9 012	
Dettes liées aux contrats de location-financement	235	304	
Comptes-courants d'actionnaires	5 000		
Intérêts courus non échus	173		
Concours bancaires courants	22		
<b>TOTAL</b>	<b>7 271</b>	<b>9 316</b>	

Au cours de l'exercice 2021, Maroquinerie des Orgues a conclu un emprunt bancaire à taux fixe d'un montant de 680 K€ afin de financer l'acquisition de matériels industriels.

Des prêts garantis par l'Etat ont été octroyés par 5 établissements bancaires en avril et mai 2020 pour un montant total de 9,05 M€ : 4,00 M€ pour la Société-Mère et 5,05 M€ pour la filiale Maroquinerie des Orgues. En 2021, il a été décidé de convertir ces prêts garantis par l'Etat en emprunts amortissables jusqu'en avril/mai 2026 avec franchise de remboursement de capital jusqu'en mai/juin 2022.

Les comptes-courants correspondent à des avances initiales d'un montant de 7,5 M€ de la part de l'actionnaire minoritaire Qatar Luxury Group - Fashion LLC et de 3 M€ de part de l'actionnaire majoritaire Tolomei Participations réalisées en novembre 2020 et visant à sécuriser la situation de trésorerie de la Société. Les principales conditions en sont les suivantes :

- Date de remboursement : 31 décembre 2021, étant précisé que les parties à la convention de prêt se réservent le droit de reporter cette date d'un commun accord ;
- Taux d'intérêt : EURIBOR 12 mois + 750 points de base. Les intérêts sont capitalisés annuellement.

En 2021, Le Tanneur a remboursé l'actionnaire minoritaire à hauteur de 5,5 M€, ramenant les avances à 5 M€ (3 M€ pour Tolomei Participations et 2M€ pour Qatar luxury group). Les actionnaires ont convenu par avenant de repousser le remboursement à la date du 31/12/22.

Au 31/12/2021, les dettes financières se détaillent ainsi :

(En K€)	Taux d'intérêt effectif	Au 31/12/2021		Total
		Dettes à taux variable	Dettes à taux fixe	
Avances en comptes-courants d'actionnaires	EUR 3M +7,50%	5 000		5 000
Prêts garantis par l'Etat	0,50%		9 650	9 650
Emprunts bancaires	entre 0,25% et 1,01%		1 202	1 202
Location financement	LEP+1,6%	280		280
Locations financement	entre 0,86% et 2,32%		259	259
		<b>5 280</b>	<b>11 111</b>	<b>16 391</b>

# LE TANNEUR

Il n'y a pas d'instrument de couverture de taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2021 et il n'y en a pas eu au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice 2021, le groupe fiscal constitué par Le Tanneur & Cie et sa filiale Maroquinerie des Orgues a obtenu de la part de la Banque Publique d'Investissement le renouvellement du préfinancement du CICE des exercices 2017 à 2018. Au 31 décembre 2021, le total préfinancé s'élève à 586 K€.

## Risque de liquidité

L'exercice clos le 31 décembre 2021 présente un résultat net déficitaire de 1 638 K€. A cette date, la trésorerie du groupe s'élève à 10 905 K€. Il convient également de prendre en compte une ligne de financement Dailly de 4,5 M€ détenue par Maroquinerie des Orgues (non mobilisée depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2021).

La crise sanitaire liée au Covid-19 a eu un impact significatif sur l'activité du Groupe et en particulier la marque Le Tanneur depuis le 15 mars 2020. La situation restant encore évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. Néanmoins, compte tenu des mesures engagées et des perspectives

# LE TANNEUR

d'activité, le Management estime que la poursuite de l'exploitation n'est pas remise en cause. Pour plus de détail, se reporter au paragraphe 1. Faits caractéristiques.

## 3.10 Instruments financiers

La Société a maintenu sur l'exercice une politique de couverture de change afin de sécuriser le montant de ses achats négociés en devises USD et HKD. A la clôture de l'exercice et au titre des saisons été et hiver 2022, les opérations suivantes demeuraient vivantes :

Sens	Date d'échéance	Cours à terme	Montant en devise	
Achat USD à terme	25/01/2022	1,1945	100 000	
Achat USD à terme	25/02/2022	1,1943	150 000	
Achat USD à terme	25/02/2022	1,1945	200 000	
Achat USD à terme	25/03/2022	1,1952	200 000	
Achat USD à terme	25/04/2022	1,2001	200 000	
Achat USD à terme	25/04/2022	1,1959	150 000	
Achat USD à terme	25/05/2022	1,1973	200 000	
Achat Call USD	22/06/2022	1,1530	100 000	
Vente Put USD	22/06/2022	1,1530	200 000	
Achat Call USD	21/07/2022	1,1700	200 000	
Vente Put USD	21/07/2022	1,1700	300 000	
Achat Call USD	23/08/2022	1,1700	200 000	
Vente Put USD	23/08/2022	1,1700	300 000	
Achat Call USD	22/09/2022	1,1700	200 000	
Vente Put USD	22/09/2022	1,1700	300 000	
Achat Call USD	24/10/2022	1,1530	100 000	
Vente Put USD	24/10/2022	1,1530	200 000	
Achat Call USD	14/12/2022	1,1550	250 000	
Vente Put USD	14/12/2022	1,1550	500 000	
Achat HKD à terme	25/03/2022	9,2248	500 000	
Achat HKD à terme	25/04/2022	9,2291	750 000	
Achat HKD à terme	25/05/2022	9,2339	500 000	

S'agissant de la couverture d'opérations commerciales certaines concernant l'exercice 2022, aucune écriture n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

## 3.11 Dettes d'exploitation et autres dettes

(en K€)	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs	10 912	6 850
Avances et acomptes reçus sur commandes		-
Dettes sociales	5 044	4 853
Dettes fiscales	1 324	1 154
Dettes fournisseurs d'immobilisations	53	95
Comptes courants créditeurs	197	4
Dettes diverses	642	286
<b>Total</b>	<b>18 172</b>	<b>13 242</b>

# LE TANNEUR

La variation des dettes fournisseurs provient pour une grande partie de la société Le Tanneur pour 2 325 K€ d'une part et de la société Maroquinerie des orgues pour 1 450 K€ d'autre part.

## 3.12 Comptes de régularisation

Les produits constatés d'avance correspondent à la plus-value réalisée lors de la cession-bail du site principal de Bort-les-Orgues fin juin 2010. Cette plus-value est reprise en « produits exceptionnels » sur la durée du nouveau crédit-bail (15 ans).

## 4 Notes sur le compte de résultat

### 4.1 Produits d'exploitation

#### 4.1.1 Chiffre d'affaires

Les activités du Groupe se répartissent de la façon suivante :

- la distribution contrôlée à travers son propre réseau de magasins à enseigne Le Tanneur (19 en France au 31/12/2021 et 1 en Belgique détenu par la filiale Le Tanneur Belgique SRL), ses commissionnaires-affiliés (9 en France et 1 en Belgique), son réseau de magasins de type outlet (8 au 31/12/21), 2 franchises à Alger et le site Internet marchand [www.letanneur.com](http://www.letanneur.com).
- la distribution en gros auprès des détaillants indépendants, des chaînes de grands magasins et des importateurs étrangers.
  - la fabrication d'articles de maroquinerie en sous-traitance par la filiale Maroquinerie des Orgues dans ses deux ateliers corréziens.
  - La fabrication de sous ensemble par la filiale Merlines principalement pour la société Maroquinerie des Orgues

La ventilation du chiffre d'affaires sur les deux derniers exercices se répartit de la façon suivante :

Activités (en K€)	2021			2020		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Magasins Le Tanneur (dont E-shop)	13 320	431	13 751	10 492	243	10 735
Autres distributions Le Tanneur	6 537	1 593	8 130	4 840	862	5 702
Total Marque Le Tanneur	19 857	2 024	21 881	15 332	1 105	16 437
Fabrication Maroquinerie des Orgues	37 838		37 838	33 931	-	33 931
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>57 695</b>	<b>2 024</b>	<b>59 719</b>	<b>49 263</b>	<b>1 105</b>	<b>50 368</b>

Malgré la période de fermeture administrative des commerces non essentiels, décrite dans les Faits marquants de l'exercice, qui a fortement affecté l'activité, la groupe a réalisé un accroissement significatif de son chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires de la marque Le Tanneur a augmenté de 24.8%.

L'activité de Maroquinerie des Orgues est en hausse de 11.5%.

L'activité de Merlines Maroquinerie est à 100% vendue à Maroquinerie des Orgues.

# LE TANNEUR

## 4.1.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se répartissent ainsi :

(en K€)	2021	2020
Production stockée	2722	-257
Subventions d'exploitation	1351	23
Reprises d'exploitation :		
- des dépréciations sur stocks	1015	596
- des dépréciation sur créances clients		18
- des provisions pour risques et charges	20	212
- de la provision pour indemnités de départ à la retraite	-	77
Autres produits d'exploitation	91	228
Transferts de charges d'exploitation	162	54
<b>Total autres produits d'exploitation</b>	<b>5 361</b>	<b>951</b>

Les subventions sont composées principalement de :

Aides cout fixes Le Tanneur	870k€
Fond de solidarite Le Tanneur	400k€
Aide à l'embauche MDO	26K€

## 4.2. *Charges d'exploitation*

### 4.2.1 Achats et variations de stocks

Les achats et variations de stocks ont augmenté de 24% pour une valeur de 4 152 k€ en lien avec la hausse du chiffre d'affaires

### 4.2.2 Autres achats et charges externes

L'évolution du poste s'analyse de la façon suivante :

(en K€)	2021	2020
Achats d'études et prestations de services	4 341	3 885
Achats non stockés de matériels et fournitures	821	628
Sous-traitance	1 663	1 403
Locations et charges locatives	2 725	2 792
Entretien et réparations	924	759
Primes d'assurances	81	89
Etudes, documentations, séminaires	43	27

# LE TANNEUR

Personnel extérieur à l'entreprise	3 068	1 412
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 205	1 406
Publicité, relations extérieures	1 171	789
Transports	746	533
Déplacements, missions et réceptions	304	226
Frais postaux, télécommunications	177	183
Services bancaires	316	199
Cotisations et divers	1 559	395
<b>Total</b>	<b>20 144</b>	<b>14 726</b>

Le poste a augmenté de 5,4 M€ sur un an.

Les principales variations proviennent des lignes :

- Personnel extérieurs (croissance des sociétés de production),
- Cotisations et Divers dus à l'augmentation des prestations de services facturées par la société
- Tolomei Participations pour la gestion et l'assistance des sociétés
- les deux autres postes ayant eu une variation significatives sont les rémunérations d'intermédiaires et les
- frais de publicité dus à la relance de l'activité en 2021

## 4.2.3 Impôts et taxes

Le poste s'analyse de la façon suivante :

en K€)	2021	2020
Contribution économique territoriale	257	450
Impôts et taxes sur rémunérations	344	321
Taxe C3S	37	27
Contribution personnes handicapées		28
Taxe CTC (Cuir)	53	46
Taxes foncières	58	45
TVS	6	6
Taxe CITEO (emballages)	13	12
Autres taxes	17	-2
<b>Total</b>	<b>785</b>	<b>933</b>

## 4.2.4 Charges de personnel

Les charges de personnel s'analysent comme suit :

(en K€)	2021	2020
Salaires et traitements	16 129	14 693
Intéressement	199	199
Participation des salariés	464	436
Charges sociales (allègement Fillon déduit)	4 843	4 725
<b>Total</b>	<b>21 635</b>	<b>20 053</b>

# LE TANNEUR

Les charges de participation et d'intéressement comptabilisées en 2021 et 2020 concernent la filiale Maroquinerie des Orgues.

Il n'y a pas d'accord d'intéressement concernant les salariés de la Société-Mère.

## 4.2.5 Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation

En K€	2021	2020
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 224	895
Dotation pour dépréciation des stocks	132	42
Dotation pour dépréciation des créances	4	47
Dotation aux provisions pour risques et charges d'exploitation et engagement pour indemnités de fin de carrière	70	233
<b>Total</b>	<b>1 430</b>	<b>1 217</b>

## 4.3 Résultat financier

Le résultat financier se détaille ainsi :

(en K€)	31/12/2021	31/12/2020
Gain de change	34	7
Reprise de provision sur risque de change		
<b>Total produits financiers</b>	<b>34</b>	<b>7</b>
Charges d'intérêts financiers	-778	-187
Escomptes accordés	-10	-11
Pertes de change	-35	-42
Dotations financières pertes de change	-31	
Charge financière sur provision pour indemnités de départ à la retraite	0	-21
<b>Total charges financières</b>	<b>-854</b>	<b>-261</b>
<b>Resultat financier</b>	<b>-820</b>	<b>-254</b>

Les avances en comptes-courants d'un montant total de 10,5 M€ réalisées en novembre 2020 par l'actionnaire minoritaire Qatar Luxury Group - Fashion LLC et l'actionnaire majoritaire Tolomei



# LE TANNEUR

Participations ont été accordées moyennant un taux d'intérêt équivalent à EURIBOR 12 mois + 750 points de base.

## 4.4 *Résultat exceptionnel*

Le résultat exceptionnel se détaille ainsi :

(en K€)	31/12/2021	31/12/2020
Indemnité de transfert de bail		400
Produit de cession des immobilisations	93	194
Quote part affectation subvention	28	
Reprise de dépréciation des immobilisations	59	80
Divers	1	14
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>181</b>	<b>688</b>
Valeur nette comptable des immobilisations cédées ou rebutées	-43	-273
Dotation pour dépréciation des immobilisations	-423	-356
Indemnités compensatoires		-18
Divers	-1	-13
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>-467</b>	<b>-660</b>
<b>Resultat exceptionnel</b>	<b>-286</b>	<b>28</b>

Les tests de dépréciation sur les droits aux baux décrits dans le §3.1 ont donné lieu à une reprise d'un montant total de 17 K€ concernant deux magasins et à une dotation d'un montant total de 164 K€ concernant 4 autres points de vente ; soit une charge nette de 147 K€ sur l'exercice 2021. Une dotation exceptionnelle aux amortissements de 82k€ a été comptabilisée au titre de la fermeture du magasin de LT Belgique.

Les indemnités compensatoires concernent principalement un litige commercial pour 105 K€, la société a fait appel de cette condamnation en première instance.

La cession-bail opérée en 2010 sur le site immobilier de Bort-les-Orgues a généré une plus-value reprise sur la durée du nouveau contrat de crédit-bail (15 ans). La quote-part reprise en 2021 s'élève à 68 K€.

## 4.5 Charge d'impôt sur le résultat

# LE TANNEUR

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt se résume comme suit :

(en K€)	31/12/2021	31/12/2020
<b>Résultat net avant impôt</b>	<b>1 629</b>	<b>3 254</b>
Taux d'impôt en vigueur	28,00%	28%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>456</b>	<b>911</b>
Effet des :		
Charges non déductibles	140	147
Déficits reportables pour lesquels aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé	-613	-1 059
Changements de taux d'impôt		
<b>Total charge d'impôt</b>	<b>-17</b>	<b>-1</b>
Dont :		
- Impôts courants	-1	
- Impôts différés	-16	-1

## 4.5 Résultat par action

	2021	2020
Résultat revenant au Groupe	(1 613) K€	(3 255) K€
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	12 144 192	12 144 192
Résultat de base par action	(0,13) €	(0,27) €
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	12 144 192	12 144 192
Résultat dilué par action	(0,13) €	(0,27) €

Il n'y a pas eu de mouvement sur le capital social de la Société mère au cours de l'exercice et il n'y a aucun instrument ayant un effet potentiellement dilutif.

# LE TANNEUR

## 5 Autres informations

### 5.1 Effectif moyen

En équivalent temps plein, l'effectif moyen 2021 s'établit à 628 personnes et se répartit de la façon suivante :

	31/12/2021					Total	31/12/2020				Total
	Le Tanneur & Cie	Le Tanneur Belgique	Le Tanneur Spain	MDO	Merlines		Le Tanneur & Cie	MDO	Le Tanneur Belgique	Le Tanneur Spain	
Cadres	32	1	1	10		44	29	10	1	-	40
Agents de maîtrise, techniciens, employés	111	10	4	60	4	189	105	57	6	1	82
Ouvriers	-	-	-	366	29	395	-	348	-	-	348
<b>Total</b>	<b>143</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>436</b>	<b>33</b>	<b>628</b>	<b>134</b>	<b>415</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>558</b>

### 5.2 Parties liées

#### 5.2.1. Transactions avec les parties liées

Une convention de prestations de services a été signée le 29 décembre 2017 par Le Tanneur & Cie et Maroquinerie des Orgues avec la société Tolomei Participations pour une assistance dans les domaines de la stratégie, du marketing, de l'organisation, de l'informatique, des systèmes d'information et de la gestion. La Convention prévoit également la possibilité pour Tolomei Participations de refacturer (à l'euro près) à Maroquinerie des Orgues certains achats effectués par Tolomei Participations pour son compte.

Au titre de cette convention, Tolomei Participation a facturé en 2021 un montant de 1 262 K€ HT à Maroquinerie des Orgues, 134k€ à Merlines Maroquinerie et de 46 K€ à Le Tanneur & Cie (prestations de services et primes d'assurances).

Il convient de noter que dans le cadre des mesures de soutien du groupe Tolomei au groupe Le Tanneur, cette convention n'avait pas été pleinement appliquée à Maroquinerie des Orgues et Merlines Maroquinerie au cours des exercices précédents.

Une convention de mise à disposition de locaux a été signée le 2 mai 2018 par Le Tanneur & Cie avec la société Tolomei Participations pour la sous-location des locaux parisiens de la Société-mère. Au titre de cette convention, Tolomei Participations a facturé en 2021 un montant de loyers et de charges locatives de 624 K€ à Le Tanneur & Cie.

A la suite d'une convention de prêt de trésorerie signée en novembre 2020, l'actionnaire minoritaire Qatar Luxury Group - Fashion LLC et l'actionnaire majoritaire Tolomei Participations ont réalisé au bénéfice de Le Tanneur & Cie des avances d'un montant respectif de 7,5 M€ et de 3 M€ visant à sécuriser la situation de trésorerie de la Société. Les principales conditions en sont les suivantes :

- un remboursement a été effectué en septembre 2021 de 5,5M€ à Qatar Luxury Group
- l'échéance du solde est reportée au 31 décembre 2022.
- Taux d'intérêt : EURIBOR 12 mois + 750 points de base. Les intérêts sont capitalisés annuellement.

# LE TANNEUR

Comme indiqué au paragraphe “1 Faits caractéristiques” le groupe a acquis 100% de la société LT Chine à titre gracieux auprès de LT International, société contrôlée par l’actionnaire minoritaire Qatar Luxury Group. La société LT Chine est inactive et sera utilisée comme bureau de représentation en Chine.

Les autres transactions non éliminées en consolidation effectuées avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché et ne sont pas significatives.

## 5.2.2. Rémunération des organes d’administration et de direction

Il n’y a eu aucune rémunération allouée aux organes d’administration de la société Le Tanneur & Cie.

Les rémunérations directes ou indirectes allouées au titre de l’exercice aux membres de l’équipe de direction de la société Le Tanneur & Cie ont représenté un montant de 1 251 K€.

## 5.2.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires (hors taxes) figurant au compte de résultat pour chaque commissaire aux comptes et les membres de leur réseau sont les suivants :

En €	2021						2020					
	Ernst & Young	%	In Extenso	%	Price Waterhouse Coopers	%	Ernst & Young	%	In Extenso	%	Price Waterhouse Coopers	%
Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés												
- Emetteur	35 000	50%	35 000	50%	-	-	33 250	50%	33 250	50%	-	-
- Filiales intégrées globalement	10 020	34%	10 020	33%	10 020	33%	7 932	33%	7 932	34%	7 932	33%
Services autres que la certification des comptes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sous total Prestations d’audit</b>	<b>45 020</b>	<b>45%</b>	<b>45 020</b>	<b>45%</b>	<b>10 020</b>	<b>9%</b>	<b>41 182</b>	<b>45%</b>	<b>41 182</b>	<b>46%</b>	<b>7 932</b>	<b>9%</b>
Autres prestations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>45 020</b>	<b>45%</b>	<b>45 020</b>	<b>45%</b>	<b>10 020</b>	<b>9%</b>	<b>41 182</b>	<b>46%</b>	<b>41 182</b>	<b>46%</b>	<b>7 932</b>	<b>9%</b>

## 5.3 Engagements hors bilan

### 5.3.2 Engagements liés au financement au titre des engagements donnés

A la date de clôture, il n’y avait aucun effet escompté non échu.

Le Groupe pratique une politique de couverture de change afin de sécuriser le montant de ses achats négociés en devises (principalement en HKD et USD). Les engagements mis en place et demeurés vivants au 31/12/2020 sont indiqués à la note 3.10.

Pour le financement par la Banque Publique d’Investissement du CICE des exercices 2016 à 2018, le Groupe a procédé pour un montant total de 2 111 K€ à la cession préalable et effective des créances en germe détenues sur le Trésor Public par les sociétés Le Tanneur & Cie et Maroquinerie des Orgues.

# LE TANNEUR

La Société-Mère a conclu une trentaine de baux commerciaux pour la location simple de locaux pour les magasins à enseigne Le Tanneur exploités en propre.

## 5.3.2 Engagements liés au financement au titre des engagements reçus

Le 29 juin 2010, le site principal de Bort-les-Orgues a fait l'objet d'une cession-bail avec un organisme de financement pour un montant de 1,3 M€. Le nouveau crédit-bail d'une durée de 15 ans prévoit la possibilité d'une levée anticipée de l'option d'achat à partir de 5 ans.

Maroquinerie des Orgues bénéficie auprès d'un établissement bancaire d'une ligne de cession dite « Loi Dailly » de 4,5 M€ pour mobiliser des créances professionnelles.

L'actionnaire majoritaire Tolomei Participations s'est porté caution au bénéfice de la Société-Mère :

- auprès d'un établissement bancaire à hauteur de 60% d'une ligne de couverture de change de 500 K€ et d'une ligne de crédits et remises documentaires de 950 K€
- pour l'emprunt bancaire de 300 K€ souscrit en cours d'exercice afin de financer les investissements dans le domaine digital. Le capital restant à rembourser s'élève à 269 K€ au 31/12/2020.

Les prêts bancaires accordés en avril/mai 2020 d'un montant total de 9,05 M€ bénéficient de la garantie par l'Etat de 90% conformément à l'article 6 de la loi de finances rectificative n°2020-289 du 23 mars 2020.

Le Groupe n'a pas d'autres engagements commerciaux outre ses dettes financières à long-terme, ses obligations en matière de crédits-baux immobiliers et mobiliers, ses contrats de location simples et ses contrats de change à terme. La présentation des engagements hors bilan n'omet pas l'existence d'un engagement significatif ou qui pourrait le devenir dans le futur.

## 5.4 Information sectorielle

Le découpage sectoriel du Groupe est conforme au *reporting* interne de contrôle de gestion utilisé par le Conseil d'administration, les dirigeants opérationnels et les responsables budgétaires.

Les secteurs d'activité de Fabrication en sous-traitance et Marque Le Tanneur s'identifient de par leurs produits, procédés de fabrication, types de clients, méthodes de distribution et organisation bien distincts.

# LE TANNEUR

Les contributions des secteurs d'activité au compte de résultat sont résumées de la façon suivante (en K€) :

	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Du 01/01/2020 au 31/12/2020		
	Fabrication en sous-traitance	Marque Le Tanneur	Total	Fabrication en sous-traitance	Marque Le Tanneur	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>37 714</b>	<b>22 005</b>	<b>59 719</b>	<b>33 987</b>	<b>16 381</b>	<b>50 368</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 726</b>	<b>-2 249</b>	<b>-523</b>	<b>2 411</b>	<b>-5 440</b>	<b>(3 028)</b>
Résultat financier	-38	-782	<b>-820</b>	-22	-232	<b>-254</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>1 688</b>	<b>-3 031</b>	<b>-1 343</b>	<b>2 389</b>	<b>-5 671</b>	<b>-3 282</b>
Résultat exceptionnel	75	-387	<b>-312</b>	57	-29	<b>28</b>
Impôt sur les bénéfices	1	16	<b>17</b>	-673	672	<b>1</b>
<b>Résultat net</b>	<b>1 764</b>	<b>-3 402</b>	<b>-1 638</b>	<b>1 773</b>	<b>(5 028)</b>	<b>-3 255</b>

## 5.5 Evénements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événements majeurs postérieurs à la clôture.

A date, les effets directs ou indirects du conflit en Ukraine et de l'inflation qui en découle, ont un impact non significatif sur l'activité du groupe.

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (INCLUANT LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE).

31 décembre 2021.

[Etabli par le Conseil d'Administration et présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2022](#)

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée relevant des conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société (ci-après « **Le Tanneur & Cie** » ou encore la « **Société** » ou encore la « **Société-mère** ») et de son Groupe durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les comptes consolidés dudit exercice ainsi que notre proposition d'affectation du résultat de l'exercice écoulé.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

Nous avons suivi l'option de rattacher le rapport sur le gouvernement d'entreprise dans une section spécifique du rapport de gestion annuel du Conseil d'administration.

Le présent rapport inclut le rapport sur la gestion du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

### **1. Activité et faits marquants de la Société-mère et de son Groupe au cours de l'exercice**

#### **1.1 Faits marquants**

L'exercice 2021 a été marqué essentiellement par les événements suivants :

#### **Le Tanneur & Cie**

##### **Incidence de l'épidémie COVID-19**

De même qu'en 2020, la crise sanitaire a eu une incidence significative sur l'activité de la société Le Tanneur & Cie au cours du 1er semestre 2021. Durant le 2ème semestre, le commerce a repris de façon marquante, avec un impact notable sur les états financiers de l'exercice.

Pour la Marque Le Tanneur, l'activité du 1er semestre a été fortement pénalisée par l'instauration d'un couvre-feu puis surtout par une nouvelle fermeture administrative des commerces physiques : dès la fin janvier 2021 pour les plus grands centres commerciaux, avant un confinement général dans une

# LE TANNEUR

vingtaine de départements à partir du 20 mars, puis sur tout le territoire métropolitain à partir du 3 avril. La réouverture est intervenue le 19 mai 2021.

La Société-mère a eu recours à l'activité partielle pour le personnel de vente et a adapté le planning des autres fonctions aux besoins de l'entreprise avec pratique du télétravail lorsque c'était possible. Une aide du fonds de solidarité a été obtenue au titre des mois d'avril et mai 2021 pour 400 K€. Une aide coûts fixes pour un montant de 877 K€ a également été accordée par l'Etat en décembre 2021.

Il a été par ailleurs décidé de convertir les prêts garantis par l'Etat (PGE) accordés en 2020 pour un montant total de 4 M€ en emprunts amortissables jusqu'en avril/mai 2026 avec franchise de remboursement de capital jusqu'en mai/juin 2022. Deux nouveaux PGE ont été obtenus au cours de l'année 2021, pour un montant total de 600 K€.

L'emprunt de 10,5 M€ réalisé auprès des actionnaires en novembre 2020 au bénéfice de Le Tanneur & Cie, et visant à sécuriser la situation de trésorerie du groupe, a été remboursée partiellement en Octobre 2021 et représente une dette de 5,15 M€ au 31 décembre 2021. D'un commun accord, les prêteurs ont reporté la date de remboursement de cette avance à une échéance 31/12/2022.

Malgré la période de fermeture imposée aux commerces non essentiels en début d'année, le chiffre d'affaires annuel a connu une progression importante au cours du 2e semestre, et s'élève à 22 M€, en progression de +5.3 M€, soit de +33% par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de la Société qui s'établit à une perte de -1.8 M€ montre une amélioration de +3.7 M€ par rapport à l'année 2020.

Au niveau du bilan, le principal impact est une baisse de l'endettement financier net qui passe de 9,4 M€ au 31 décembre 2020 à 6,8 M€ au 31 décembre 2021.

Le plan d'économies visant à diminuer le point mort de la marque Le Tanneur a été poursuivi, incluant en particulier :

- le maintien de la politique de réduction des remises en dehors des périodes de soldes officielles,
- la diminution des charges externes notamment par la renégociation des contrats de prestations,

L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation, conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables.

## Poursuite de la premiumisation de la marque Le Tanneur

Au cours des dernières années, l'offre produits a été profondément renouvelée pour la rendre plus attractive et en adéquation avec la plateforme de marque : contemporaine et élégante, elle allie la modernité du chic français au savoir-faire historique de maître maroquinier de Le Tanneur. Les lignes actuelles de produits ont reçu un excellent accueil, notamment celles de sacs femme. La crise COVID-



# LE TANNEUR

19 a certes freiné la relance de la marque Le Tanneur mais ne l'a pas détournée de sa démarche de premiumisation.

L'activité a ainsi été favorisée par :

- L'accélération de la transformation digitale grâce notamment à l'action d'une équipe d'experts internes renforcée, depuis cette année. Le site [www.letanneur.com](http://www.letanneur.com) continue mois après mois d'assurer à ce canal une croissance exponentielle ;
- Le développement des market-place avec l'ouverture de la plateforme Zalando (France, Belgique, Allemagne) en juin, ainsi que La Redoute en octobre. Les premiers résultats de ce canal de distribution sont encourageants ;
- La poursuite du développement de lignes de produits Made in France, avec le lancement de la ligne de cabas « Louise », très premium.
- Le déploiement du nouveau concept de magasin « La Maison » dans les boutiques de Boulogne, Lyon centre-ville, ainsi que chez un nouvel affilié à Liège en Belgique, pour une mise en avant des produits conforme à la plateforme de marque ;
- Le déploiement d'une version économique du concept « La Maison » dans deux nouveaux outlets, à Lyon The Village en juillet et Massmechelen en Belgique en novembre ;
- L'ouverture en juin du premier corner allemand au concept « La Maison » chez KaDeWe à Berlin. Le succès de ce premier pas vers une activité commerciale physique en Allemagne a été rapidement suivi par la signature d'un contrat avec un nouvel agent wholesale, basé à Düsseldorf, et très actif dans la prospection de tout le territoire allemand ;
- La prise de commande en progression de +39% pour le wholesale France et Belgique rendue possible grâce à l'ouverture de nouveaux points de vente, à la reconquête d'anciens clients et la diversification des commerçants démarchés (horlogers-bijoutiers, prêt à porter).

Concernant les filiales, voici les faits marquants :

## **LT Belgique :**

Il a été décidé, pour améliorer la rentabilité de cette filiale, de revoir la structure pour la fin de l'année 2021.

- Suppression du poste de vendeur wholesale, remplacé par un agent rémunéré à la commission ;
- Résiliation du bail de la boutique de Bruxelles, déficitaire pour cause du manque de trafic ;
- Renégociation des points de vente en concession avec le grand magasin Inno, incluant une nouvelle ouverture, et la rénovation des corners au concept « La Maison ».

## **LT Spain :**

Les deux corners ECI ouverts fin 2020 n'ont pas atteint les résultats escomptés, ceci étant dû à un trafic beaucoup trop faible (fermeture crise sanitaire, et manque de touristes).

## **LT Chine**

Cette filiale est entrée dans le périmètre de consolidation fin juin 2021. Elle a été cédée à titre gracieux par LT International. Elle est inactive et son objet social est d'être un bureau de représentation.

**Maroquinerie des Orgues :** rentabilité préservée grâce à une amélioration générale des processus et le retour à une demande croissante des donneurs d'ordres

Les Chiffres d'affaires des filiales de sous-traitance Maroquinerie, Maroquinerie des Orgues et Merlines ont augmenté de 11%.

La croissance de nos 3 sites corréziens reste perturbée par les effets collatéraux de la pandémie sur les capacités productives. Néanmoins, les sites restent agiles, s'adaptent à un contexte difficilement

# LE TANNEUR

maitrisable. L'amélioration continue de l'organisation industrielle, dans la continuité de la démarche d'investissements entreprise depuis ces dernières années soutenue cette année par le Plan de Relance de l'Etat, reste un atout majeur.

Les perspectives de croissance des carnets d'ordres restent fortes, à condition de pouvoir continuer à développer les recrutements et formations prévues.

La collaboration entre les deux Groupe, Le Tanneur et Cie et Tolomei participations s'intensifie afin de créer une véritable collaboration gagnante et aller chercher des optimisations et des économies d'échelle à la fois sur les couts mais également en terme de savoir faire .

## 1.2 Commentaires sur les comptes et résultats consolidés de l'exercice 2021 et rapport sur la gestion du Groupe

### Bilan

Au 31 décembre 2021, le montant net de l'actif immobilisé de 10,4 M€ est à comparer à celui de 8,6 M€ au 31 décembre 2020.

L'actif circulant, d'un montant de 33,7 M€ contre un montant de 36,5 M€ au 31 décembre 2020, se ventile en des stocks pour 14,8 M€ (12,0 M€ à fin 2020), des créances pour 7,9 M€ (5,6 M€ à fin 2020) et des liquidités pour 10,9 M€ (18,8 M€ à fin 2020).

L'actif total d'un montant de 45,0 M€ au 31 décembre 2021 est à rapprocher de l'actif total de 45,9 M€ au 31 décembre 2020.

Les capitaux propres consolidés de l'exercice 2021 ressortent à 6,8 M€ (soit 1,75 € par action) contre 8,1 M€ à la clôture de l'exercice 2020.

Les provisions pour risques et charges au 31 décembre 2021 ressortent à 2,9 M€, contre 2,8 M€ au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2021, les dettes s'élèvent à 34,8 M€ contre 34,5 M€ au 31 décembre 2020. Par ailleurs, les dettes financières de 16,5 M€ incluent des emprunts bancaires pour 10,8 M€, des dettes de location-financement pour 0,5 M€ et des comptes-courants créditeurs d'actionnaires pour 5,1 M€.

Le ratio d'endettement net s'élève à 82% au 31/12/2021, contre 31,5% au 31/12/2020.

### Compte de Résultat

Le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2021 s'établit à 59,9 M€ et progresse de 19% par rapport à l'exercice précédent.

L'activité de Maroquinerie des Orgues est en hausse de 11,6%.

Le chiffre d'affaires de la marque Le Tanneur a augmenté de 33,5%.

Le résultat d'exploitation 2021 s'élève à -523 K€ contre -3 028 K€ en 2020.

La contribution au résultat d'exploitation de la filiale Maroquinerie des Orgues a connu une belle augmentation malgré le contexte (3102 K€, soit +1319 K€). Cette hausse s'explique par le retour à une

# LE TANNEUR

demande croissante des donneurs d'ordres dès le second semestre et une amélioration générale de l'organisation industrielle.

La contribution au résultat d'exploitation de la filiale Merlines Maroquinerie s'élève à (1 376) K€ pour une première année de démarrage d'activité.

La contribution au résultat d'exploitation consolidé de la marque Le Tanneur, davantage freinée par l'épidémie COVID-19, a tout de même évolué favorablement (-2 065 K€, soit +3193 K€). La stratégie de *premiumisation* de la marque est néanmoins validée par une augmentation du taux de marge sur coûts de revient.

Le résultat financier s'élève à -820 K€ contre -254 K€ en 2020.

Le résultat exceptionnel de -287K€ comprend essentiellement des dotations exceptionnelles des immobilisations des boutiques de LT Belgique et LT France ;

L'impôt société ressort à 17 K€ (-1 K€ en 2020).

En conséquence, le résultat net s'établit à -1 613 K€ contre -3 255 K€ en 2020.

## Variation de flux de trésorerie

La variation de trésorerie du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 laisse apparaître une diminution de 7 848 K€ :

- Le besoin en fonds de roulement a varié défavorablement de -157 K€ :
- Les investissements de l'exercice de 3223 K€ sont décrits ci-après.
- Les encaissements sur cessions d'immobilisations de 142 K€, principalement 90K€ en provenance de Maroquinerie des Orgues et 42k€ de Le Tanneur
- Les financements obtenus au cours de l'année se chiffrent à 1.750 K€ et correspondent à :
  - des prêts garantis par l'Etat complémentaires octroyés par 2 établissements bancaires au 4eme trimestre 2021 octroyés par la banque Credit Agricole centre France et Palatine ;
  - de nouveaux emprunts bancaires d'un montant total de 0,6 K€ ;
  - De subventions d'investissements obtenues par MDO dans le cadre des plans de Relance du gouvernement et plan Industrie du Futur.
- Le remboursement des dettes financières s'est élevé à 6019 K€ (crédit-bail inclus). Le montant principal est le remboursement de 5,5 M€ + intérêt financier de l'avance des actionnaires obtenues en 2020.

Au cours de l'année 2021, les investissements du Groupe de 3,2 M€ ont concerné principalement :

- des matériels et agencements industriels de la filiale Maroquinerie des Orgues ;
- Pour la société Le Tanneur : Les acquisitions concernent l'aménagement au nouveau concept « La Maison » du magasin Le Tanneur dans le centre commercial de Boulogne, du nouvel emplacement *outlet* inauguré à Villefontaine, des corners de Kadewe en Allemagne et Maasmechelen en Belgique ainsi que la mise en œuvre de deux nouvelles plateformes *market-place* Zalando (France, Allemagne, Belgique) et La Redoute (France). Ainsi qu'une prise de participation dans la société MA France pour le développement et la mise en avant des produits de conception Française.

-

## Engagements hors bilan

Les principaux engagements hors bilan donnés par le Groupe concernent des instruments financiers de couverture de change, la cession de créances de CICE en germe sur le Trésor Public pour leur

# LE TANNEUR

préfinancement par la BPI et les contrats de location (principalement des baux commerciaux).

Les principaux engagements hors bilan reçus par le Groupe concernent la ligne de cession dite « Loi Dailly » de 4,5 M€ dont bénéficie Maroquinerie des Orgues auprès d'un établissement bancaire pour mobiliser des créances professionnelles et la garantie de l'Etat de 90% pour les prêts accordés par 5 établissements bancaires en 2020 et 2021.

## 1.3 Analyse de l'activité et commentaires sur les résultats sociaux de la Société-mère

Les comptes sociaux qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes principes et les mêmes méthodes que l'année précédente.

### Bilan

Au 31 décembre 2021, le montant net de l'actif immobilisé de 11,6 M€ est à comparer à celui de 11,3 M€ en 2020.

L'actif circulant, d'un montant net de 19,5 M€ contre un montant de 17,9 M€ au 31 décembre 2020, se compose principalement de stocks pour 10,7 M€ (8,4 M€ à fin 2020), de créances pour 4,2 M€ (3,5 M€ à fin 2020) et de disponibilités pour 3,9 M€ (5,4 M€ à fin 2020).

L'actif total d'un montant de 31,1 M€ au 31 décembre 2021 est à rapprocher de l'actif total de 29,2 M€ au 31 décembre 2020.

Les capitaux propres de l'exercice 2021 ressortent à 11,3 M€ contre 8,1 M€ à la clôture de l'exercice 2020.

Les passifs non courants et courants au 31 décembre 2021 ressortent à 19,8 M€, contre 21,1 M€ au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2021, les dettes financières s'élèvent à 10,8 M€ contre 14,9 M€ en 2020. Par ailleurs, les dettes d'exploitation sont passées de 5,3 M€ à 7,9 M€. Enfin, les dettes diverses évoluent à 0,5 M€.

Le ratio d'endettement net sur capitaux propres ressort à 60% à fin 2021 (117% à fin 2020).

### Compte de résultat

L'exercice a enregistré un chiffre d'affaires hors refacturations de 21,5 M€ contre 16,2 M€ pour l'exercice précédent, soit une hausse de 33%.

Les charges d'exploitation représentent un total de 26,4 M€. La variation principale provient principalement de l'augmentation des autres achats et charges externes suite à la reprise d'activité et la mise en place des outils et publicité liés au vente internet et la mise en place des marketplaces.

Les dotations d'exploitation aux amortissements s'élèvent à 387 K€. Les dotations d'exploitation sur actif circulant se chiffrent à 4 K€. La variation des provisions pour risques et charges d'exploitation tient compte de plusieurs litiges et représente une dotation nette de 17 K€.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi à -1 836 K€ contre -5 502 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat financier s'établit à +4 682 K€ contre +1 142 K€ pour l'exercice 2020. La filiale Maroquinerie des Orgues a distribué des dividendes à hauteur de 5 500 K€ (1 332 K€ en 2020).

En conséquence, le résultat courant avant impôt (somme des résultats d'exploitation et financier)

# LE TANNEUR

ressort à 2 845 K€ alors qu'il s'élevait à -4 360 K€ en 2020.

Le résultat exceptionnel de -208 K€ comprend la variation des dotations et reprises amortissements exceptionnels.

La participation des salariés aux résultats de l'entreprise n'est pas déclenchée cette année.

Le résultat net s'établit à 3 253 K€ contre -3 629 K€ pour l'exercice 2020.

## 1.4 Filiales

Au 31 décembre 2021, Le Tanneur & Cie détient la totalité du capital des 6 sociétés suivantes :

### 1.4.1 Sopadima Far East

Sopadima Far East est détenue à 100% par Le Tanneur & Cie. Cette filiale basée à Hong Kong n'a plus d'activité depuis le mois d'avril 2015. Son effectif est nul.

Après harmonisation des comptes locaux aux principes du Groupe et avant élimination des opérations intragroupe, le compte de résultat de la filiale au 31 décembre 2021 se présente ainsi :

	(en K€)
Autres charges d'exploitation	(1)
Résultat d'exploitation	(1)
Résultat financier	26
<b>Résultat net</b>	<b>25</b>

### 1.4.2 Maroquinerie des Orgues

Le Tanneur & Cie a créé en 2010 une filiale entièrement contrôlée pour lui apporter au 31 décembre 2010 la branche d'activité de Fabrication en sous-traitance située à Bort-les-Orgues.

En dépit d'une d'activité encore perturbée par la Covid 19 (absentéisme), la rentabilité de la filiale a été en forte progression qui s'appuie sur une demande croissante des donneurs d'ordres et une amélioration générale de l'organisation industrielle, dans la continuité de la démarche entreprise depuis ces trois dernières années sur les deux sites corréziens.

Au 31 décembre 2021, l'effectif de la filiale est composé de 436 personnes inscrites.

Après harmonisation des comptes locaux aux principes du Groupe et avant élimination des opérations intragroupe, le compte de résultat de la filiale se présente ainsi :

	(en K€)
Chiffre d'affaires	38 880
Autres produits d'exploitation	1 313
Achats consommés	(12 267)
Charges de personnel	(13 368)
Impôts et taxes	(516)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(675)
Autres charges d'exploitation	(10 629)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 738</b>
Résultat financier	(15)
Résultat exceptionnel	14
Participation aux	(464)
Impôt société	(616)
<b>Résultat net</b>	<b>1 657</b>

# LE TANNEUR

## 1.4.3 Merlines Maroquinerie

La filiale a été créée fin 2020 pour une activité de Faconnier pour de la sous traitance de sous ensembles. Sa production est dédiée principalement en 2021 à la société Maroquinerie des Orgues. Il s'agit de la première année d'exploitation dédiée au recrutement et à la formation des artisans. Ce recrutement s'appuie sur le circuit de l'interim.

Au 31 décembre 2021, l'effectif de la filiale est composé de 33 personnes inscrites.

Après harmonisation des comptes locaux aux principes du Groupe et avant élimination des opérations intragroupe, le compte de résultat de la filiale se présente ainsi :

	(en K€)
Chiffre d'affaires	817
Autres produits d'exploitation	49
Achats consommés	(135)
Charges de personnel	(299)
Impôts et taxes	(5)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(15)
Autres charges d'exploitation	(1 235)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(823)</b>
Résultat financier	(7)
Impôt société	0
<b>Résultat net</b>	<b>(830)</b>

## 1.4.4 Le Tanneur Belgique SRL

La Société-mère a créé le 20 mars 2018 une filiale belge (Le Tanneur Belgique SRL) détenue à 100%, qui détient le fonds de commerce du magasin à enseigne Le Tanneur de la Galerie du Roi à Bruxelles et exploite l'activité commerciale avec la chaîne de grand magasin Inno.

Au 31 décembre 2021, l'effectif de la filiale est composé de 11 personnes inscrites.

Après harmonisation des comptes locaux aux principes du Groupe et avant élimination des opérations intragroupe, le compte de résultat de la filiale se présente ainsi :

	(en K€)
Chiffre d'affaires	449
Autres produits d'exploitation	19
Achats consommés	(269)
Charges de personnel	(269)
Impôts et taxes	0
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(6)
Autres charges d'exploitation	(76)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(78)</b>
Résultat exceptionnel	(1)
<b>Résultat net</b>	<b>(79)</b>

# LE TANNEUR

## 1.4.5 Le Tanneur Spain SL

La Société-mère a créé le 18 août 2020 une filiale espagnole (Le Tanneur Spain, S.L.) détenue à 100%, qui exploite l'activité commerciale avec la chaîne de grand magasin El Corte Ingles. Deux premiers corners en concession aménagés selon le nouveau concept « La Maison » et animés par un personnel de démonstration Le Tanneur ont ouvert en novembre 2020 à Barcelone et Palma de Majorque.

Au 31 décembre 2021, l'effectif de la filiale est composé de 5 personnes inscrites.

Après harmonisation des comptes locaux aux principes du Groupe et avant élimination des opérations intragroupe, le compte de résultat de la filiale se présente ainsi :

	(en k€)
Chiffre d'affaires	103
Achats consommés	(9)
Charges de personnel	(96)
Dotations aux amortissements	(20)
Autres charges d'exploitation	(18)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(40)</b>
<b>Résultat net</b>	<b>(7)</b>

## 1.4.6 Le Tanneur Chine

Fin juin 2021, la société Le Tanneur International a donné la société LT Chine à Le Tanneur & Cie.

Cette filiale n'a pas d'activité, il s'agit d'un bureau de représentation qui pourrait être utile pour un développement en Chine. Son effectif est nul.

Les filiales susvisées ne détiennent aucune participation dans le capital de Le Tanneur & Cie.

### Succursales

La Société n'a détenu aucune succursale au cours de l'exercice.

### Opérations de prises de participations/cessions ou opérations assimilées au cours de l'exercice 2021

Ainsi qu'expliqué ci-dessus, le périmètre de la société s'est agrandi de la filiale LT Chine. La société a également pris une participation minoritaire dans la société Ma FRANCE.

## 1.5 Evénements importants survenus depuis le 31/12/2021

A date, les effets directs ou indirects du conflit en Ukraine et de l'inflation qui en découle, ont un impact non significatif sur l'activité de l'entreprise.

Aucun autre événement majeur n'est survenu de puis la clôture au 31/12/2021

# LE TANNEUR

## 1.6 Evolution prévisible et perspectives

Pour Le Tanneur, le premier semestre de l'année 2022 s'annonce dans les mêmes perspectives que le deuxième semestre 2021. Le contexte sanitaire et les événements géopolitiques influençant encore la consommation des ménages.

Pour Maroquinerie des Orgues et Merlines Maroquinerie l'année 2022 devrait se poursuivre dans un fort dynamisme de ses donneurs d'ordres avec toutefois des enjeux importants de recrutement et formation.

## 1.7 Prêts à moins de 2 ans consentis par la Société à titre accessoire à des microentreprises/PME/Entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant

Néant

## 1.8 Principaux risques et incertitudes

La Société, conformément à ses obligations, a procédé au titre de l'exercice 2021 à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs).

Le paragraphe 1.1 des faits marquants mentionne les risques et incertitudes liés à la crise du coronavirus.

Les risques de marché (taux, liquidité, change, crédit) sont détaillés dans l'annexe aux comptes consolidés.

Risque clients : En 2021, l'activité de la filiale Maroquinerie des Orgues a été réalisée avec un donneur d'ordres principal dont la part a représenté une part prépondérante de la contribution sectorielle positive consolidée de la branche d'activité de production en sous-traitance. Cette concentration expose le Groupe à un risque de dépendance. Un contrat de sous-traitance encadre cette relation commerciale. Ce contrat a pour objectif de confier à Maroquinerie des Orgues la fabrication de produits faisant partie des collections de la marque du donneur d'ordres.

Risque fournisseurs : La production de la marque Le Tanneur est sous-traitée auprès de fournisseurs tiers, exposant l'entreprise à un risque de non-livraison et de variation de prix. Ce risque est toutefois minoré par le fait que la Société a recours à une quinzaine de sous-traitants différents qui sont en outre localisés dans des zones géographiques bien distinctes : Inde, Chine, Asie du Sud-Est et France.

Risque matières : Les approvisionnements en cuir, toiles et accessoires/composants sont essentiels à l'activité de Maroquinerie des Orgues et indirectement à celle de la marque Le Tanneur par le biais de ses sous-traitants ; ce qui pourrait exposer le Groupe à un risque d'augmentation soudaine des prix d'achat. Les hausses éventuelles de prix de ces approvisionnements sont néanmoins répercutées sur les prix de vente des deux branches d'activité.

Le Groupe n'a pas connaissance de litige, procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière, le résultat, le patrimoine ou la rentabilité du Groupe, pour une période couvrant les douze derniers mois.

Risques de contrefaçon de marque ou modèle : Pour prévenir les risques de contrefaçon de marque ou modèle, la Société procède à des dépôts nationaux ou internationaux. Les marques Le Tanneur et Soco lui appartiennent et sont enregistrées dans les pays jugés nécessaires. Une surveillance des marchés principaux ou à risque de contrefaçon est réalisée. De plus, la Société a mis en place depuis 2006 une surveillance mondiale des marques Le Tanneur et Soco dans les classes 9 (étuis pour téléphones



# LE TANNEUR

portables et accessoires pour produits technologiques), 18 (produits de maroquinerie) et 25 (vêtements) dans le but de lui permettre d'identifier des marques identiques ou similaires déposées dans le monde lors de leur publication par les offices nationaux et de s'offrir la possibilité de s'opposer à ces dépôts pouvant porter atteinte aux droits de ses marques.

Les sites industriels du Groupe ne présentent pas de risques industriels majeurs dont nous ayons connaissance.

La Société met en œuvre une politique globale d'assurances jugée nécessaire et suffisante pour prévenir et réduire les conséquences dommageables propres à son activité et à son patrimoine. Les programmes d'assurance sont gérés en collaboration avec un courtier spécialisé et répartis sur des compagnies de renommée. Dans une optique d'optimisation des coûts, la Société privilégie la prévention des risques majeurs par une politique de franchise adaptée qui exclut les sinistres mineurs.

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe n'a pas fait l'objet d'une procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur sa situation financière ou sa rentabilité.

A la connaissance de la Société et à la date du présent rapport, il n'y a pas eu de changement significatif dans la situation financière commerciale de la Société et de son Groupe depuis le 31 décembre 2021.

Lorsque la Société est amenée à utiliser des estimations liées à son activité future, les résultats réels pourront différer de ces estimations dans le contexte économique mondial incertain actuel.

## **1.9 Instruments financiers**

La Société-mère sécurise le montant de ses achats négociés en devise (principalement en HKD et USD) par une politique de couverture de change. Le Tanneur & Cie n'utilise que des instruments dérivés simples : contrats de change à terme, tunnel d'options plain vanilla.

## **1.10 Activités en matière de recherche et de développement**

En conformité avec l'article L. 232-1 du Code de commerce, il est rappelé que pour ses collections, Le Tanneur & Cie dispose d'un service de développement pour les nouveaux produits. Ce service concrétise les idées et nouveaux concepts créés par l'équipe de stylistes de la Société qui peuvent recevoir l'appui d'intervenants extérieurs en fonction des besoins ou des objectifs de création fixés par la Direction Produits. Les stylistes participent régulièrement à des salons et se déplacent à l'étranger afin de s'informer en permanence sur les tendances et nouveautés qui apparaissent sur le marché.

Ces coûts de création et de développement ne font pas l'objet d'un traitement comptable particulier.

## **1.11 Montant global des dépenses somptuaires**

Au 31 décembre 2021, les dépenses et charges visées à l'article 39-4 de l'article 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts s'élèvent à un montant global de 28 301 € et ont donné lieu à réintégration dans la détermination du résultat fiscal. Il sera demandé aux actionnaires d'en prendre acte.

## **1.12 Informations sur les délais de paiement**

Les informations à communiquer sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de Le Tanneur & Cie en application des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce sont

# LE TANNEUR

présentées dans les tableaux suivants (dont les modèles obéissent à la réglementation en vigueur) :

**Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (2021)**  
**(tableau prévu au I de l'article D. 441-6 du Code de commerce)**

	Article D.441 I.-1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice 2021						Article D.441 I.-2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice 2021					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	378	<del>        </del>				232	1820	<del>        </del>				1310
Montant total des factures concernées h.t. en K€	3 345	(471)	(299)	9	135	(627)	3 174	(512)	302	(262)	531	57
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice	15,54	(2.19)	(1,39)	0.04	0.63	(2.91)	<del>        </del>					
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	<del>        </del>						12.20	(1.98)	1.16	(1.00)	2.04	0.22

<b>Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>	
Nombre des factures exclues	90
Montant total des factures exclues en K€	62
<b>Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L.443-1 du Code de commerce)</b>	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours date de facture

## 1.13 Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce

Les Commissaires aux Comptes de la Société seront amenés à donner lecture à l'Assemblée de leur rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de Commerce dont ils ont été dûment avisés et qui sont décrites dans ledit rapport spécial auquel il est fait renvoi expès pour toutes informations utiles.

# LE TANNEUR

## 1.14 Résultats, affectation, dividendes, quitus

Il sera proposé aux actionnaires d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2021 (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de 3 253 979 € et d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice précité au compte report à nouveau déficitaire qui se trouvera ainsi porté de (17 035 285) € à (13 781 306) €.

Les capitaux propres de la Société avant affectation du résultat sont de 11 339 558 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les actionnaires auront à prendre acte du fait qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Il sera également demandé à l'assemblée de donner quitus entier et sans réserve aux organes de direction (Président-Directeur général et Administrateurs) à raison de l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

## 1.15 Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé (Annexe 1), conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices clos.

## 2. Rapport sur le Gouvernement d'entreprise

Le présent rapport sur le gouvernement d'entreprise, objet de ce chapitre 2, constitue une section spécifique du rapport de gestion du Conseil d'administration et contient l'ensemble des informations qui sont visées aux articles L225-37-2 à L225-37-5 du Code de commerce.

### 2.1 Gouvernance

L'Assemblée Générale du 27 septembre 2017 a nommé en qualité d'administrateurs Monsieur Eric Dailey, Madame Laurence Mottet, Madame Suzanne Stahlie, Monsieur Faleh Al-Nasr et Monsieur Reza Ali. Lors de sa réunion du 29 septembre 2017, le Conseil d'Administration a désigné Monsieur Eric Dailey en tant que Président du Conseil d'Administration.

A la date du 15/11/2021, Mme Suzanne Stahlie a démissionné de sa fonction d'administrateur. Les administrateurs ont acté le 20 mars 2022 cette démission et ont nommé Monsieur Christian Rondelet, Directeur générale de la société Le Tanneur en remplacement.

Monsieur Eric Dailey cumule les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

La société Le Tanneur & Cie assure la présidence de la SAS Maroquinerie des Orgues et de la SAS Merlines Maroquinerie et la gérance de la SRL Le Tanneur Belgique.

# LE TANNEUR

## 2.2 Fonctions et mandats exercés durant l'exercice 2021 par les membres du Conseil d'administration et la Direction Générale

Prénom, nom de chaque membre du CA et adresse personnelle	Age	Date de nomination (ou cooptation ou renouvellement)	Fonction principale exercée dans la Société	Expiration mandat	Mandats et fonctions exercés au sein du Groupe	Mandats et fonctions exercés hors du Groupe
Eric Dailey 41, rue Gabrielle – 75018 Paris	59	27/09/2017	Président du Conseil d'administration et Directeur général	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022	<p><u>En qualité de personne physique :</u></p> <p>– <b>Administrateur et Président :</b> Tolomei Partenaire (Luxembourg)</p> <p>– <b>Gérant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tolomei Immobilier (SCI - France)</li> <li>- CTE (Tunisie)</li> <li>- MDL (Tunisie)</li> <li>- Balthazar (SCI – France)</li> </ul> <p>– <b>Président du Conseil d'Administration :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Sopadima Far East (Hong-Kong)</li> <li>- Le Tanneur CHINE</li> </ul> <p>– <u>En qualité de représentant de personne morale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maroquinerie des Orgues (SAS – France)</li> <li>- Le Tanneur Belgique (SRL - (Belgique)</li> <li>- Tolomei Participations (SAS - France)</li> <li>- Guccio Tolomei (SAS - France)</li> <li>- Manufacture de Maroquinerie du Dauphiné (SAS – France)</li> <li>- R.P. (SAS - France)</li> <li>- Epidaure 26 (SAS - France)</li> <li>– Epidaure 64 (SAS - France)</li> <li>– Epidaure 72 (SAS - France)</li> <li>– Epidaure HOLDING (SAS - France)</li> <li>- Epidaure Excellence (SAS -France)</li> <li>- Tolomei Excellence (SAS – France)</li> <li>- Verdino (France)</li> <li>- ACSV (France)</li> <li>- JMC (France)</li> <li>- Jox&amp;An (France)</li> <li>- L'Atelier 72 (SAS - France)</li> <li>- Atelier du Maroquinier (SAS - France)</li> <li>- Melchior (SCI - France)</li> </ul>	<p><u>En qualité de personne physique :</u></p> <p><b>Directeur Général :</b> Financière Japia (France)</p> <p><b>Trésorier :</b> Ecole Nationale des Hautes Etudes en Apiculture</p>
Faleh Al Nasr	34	27/09/2017	Administrateur	AG appelée à statuer sur les comptes de		<p><u>En qualité de personne physique :</u></p> <p>Chief Investment officer at</p>

# LE TANNEUR

92 villa Nour Al Waab Al Tuwain St Al Waab 3263 Doha (Qatar)				l'exercice clos le 31/12/2022		Qatar Foundation Endowment <b>Administrateur :</b> - Tornado Tower Company (Qatar) - Innovation Arch (SARL – Luxembourg) - Siemens Energy (Qatar)
<b>Reza Ali</b> Townhouse 111, Parcel 11, Porto Arabia, Pearl, Doha, (Qatar)	39	27/09/2017	Administrateur	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022		<u>En qualité de personne physique :</u> Investment Director at QFE (Qatar)
<b>Laurence Mottet</b> 10, allée Van Gogh 26300 Bourg de Peage	57	27/09/2017	Administrateur	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022	<u>En qualité de personne physique :</u> Directrice financière du Groupe Tolomei Participations (SAS - France)	<u>En qualité de personne physique :</u> <b>Gérante :</b> Les Tournesols (SCI -France)

## 2.3 Jetons de présence

Aucune demande d'allocation sous forme de jetons de présence n'est envisagée par votre Conseil d'administration au titre de l'exercice 2021 et ne sera soumise au vote des actionnaires.

## 2.4 Conventions conclues par une filiale avec l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10%

Le 29 décembre 2017 a été conclue une convention de prestations de services entre la Société, la société Maroquinerie des Orgues (filiale à 100% de la Société) et Tolomei Participations dans laquelle Tolomei Participations s'engage à fournir à Maroquinerie des Orgues des prestations de services de type assistance dans les domaines de la stratégie, de l'organisation, de l'immobilier, de l'informatique et des systèmes d'information, de gestion. En contrepartie de ces prestations, Maroquinerie des Orgues s'engage à verser à Tolomei Participations une rémunération annuelle calculée en fonction des coûts directs et indirects de toute nature supportés par Tolomei Participations au titre de l'assistance fournie à la filiale concernée au cours de l'exercice concerné, majorée d'une marge de cinq pour cent (5%). La Convention prévoit également la possibilité pour Tolomei Participations de refacturer (à l'euro près) à Maroquinerie des Orgues certains achats effectués par Tolomei Participations pour son compte.

Cette Convention est dans l'intérêt de la filiale puisque ses conditions financières sont intéressantes pour elle en lui permettant de bénéficier du savoir-faire et des moyens humains, techniques et financiers de Tolomei Participations afin notamment de pouvoir mettre en œuvre une nouvelle stratégie de développement (mise en place de bonnes pratiques, meilleure gestion interne, changement du système d'informations, etc.).

## 2.5 Délégations en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital - Utilisations des dites Délégations

Les délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital et l'utilisation qui en a été faite au cours de l'exercice 2021 sont les suivantes :

# LE TANNEUR

<b>Délégations accordées</b>	<b>Date de l'assemblée générale N° de la résolution de l'AG Durée à compter date de l'AG Montant maximum</b>	<b>Utilisations pendant l'exercice 2021</b>
Autorisation d'attribution d'options de souscription d'actions	AGM 15 juin 2021 8 <sup>ème</sup> résolution 38 mois le nombre total des options ne pourra donner droit à souscrire à plus de 10 % du capital de la Société	Il n'a pas été fait usage de cette autorisation
Autorisation d'attribution d'actions gratuites à émettre	AGM 15 juin 2021 9 <sup>ème</sup> résolution 38 mois le nombre total cumulé des actions résultant de l'attribution des actions gratuites est limité à 10 % du capital de la Société	Il n'a pas été fait usage de cette autorisation

## **2.6 Modalités d'exercice de la Direction Générale / Eventuelles limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général**

Le Conseil d'administration du 29 septembre 2017 a décidé à l'unanimité des membres présents et représentés d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général.

Le Conseil d'administration n'a apporté aucune limitation aux pouvoirs du Directeur général, lesquels correspondent à ceux définis par la loi et par les statuts de la Société notamment sous l'article 18 de ceux-ci auquel il est fait renvoi exprès.

Informations sur la structure du capital de la Société

## **3.1 Informations relatives aux rachats d'actions au cours de l'exercice 2021**

Il n'y a pas eu d'action auto-détenue au cours de l'exercice 2021

## **3.2 Evolution de l'actionnariat au cours de l'année 2021**

À la connaissance de la Société, il n'y a pas eu de changement notable au sein de l'actionnariat de Le Tanneur & Cie depuis fin 2021. Tolomei Participations est l'actionnaire majoritaire de la Société (pas de variation significative de la structure du capital depuis cette date).

Au 31 décembre 2021, le capital social de la Société est fixé à 12 144 192 euros, divisé en 12 144 192 actions ordinaires (de 1 € de valeur nominale par action).

À ces 12 144 192 actions sont attachés 12 144 192 droits de vote théoriques. La Société n'auto-détient aucune de ses propres actions au 31 décembre 2021 et à la même date, les statuts de Le Tanneur & Cie ne prévoient aucun droit de vote plural.

# LE TANNEUR

## 3.2.1 Actionnariat de Le Tanneur & Cie détenant plus de 5% du capital ou des droits de vote

31/12/2021	Nombre d'actions	% capital	Droits de vote théoriques	% droits de vote théoriques	Droits de vote exerçables en AG	% droits de vote exerçables en AG
Tolomei Participations	7 276 484	59,9	7 276 484	59,9	7 276 484	59,9
Qatar Luxury Group - Fashion S.P.C.	4 664 855	38,4	4 664 855	38,4	4 664 855	38,4
<b>Sous-total</b>	<b>11 941 339</b>	<b>98,3</b>	<b>11 941 339</b>	<b>98,3</b>	<b>11 941 339</b>	<b>98,3</b>

## 3.2.2 Répartition du capital (et des droits de vote)

Au 31 décembre 2021, le capital se répartit comme suit :

31/12/2020	Nombre d'actions	% capital	Droits de vote théoriques	% droits de vote théoriques	Droits de vote exerçables en AG	% droits de vote exerçables en AG
Tolomei Participations	7 276 484	59,9	7 276 484	59,9	7 276 484	59,9
Qatar Luxury Group - Fashion S.P.C.	4 664 855	38,4	4 664 855	38,4	4 664 855	38,4
<b>Sous-total</b>	<b>11 941 339</b>	<b>98,3</b>	<b>11 941 339</b>	<b>98,3</b>	<b>11 941 339</b>	<b>98,3</b>
Autres	202 853	1,7	202 853	1,7	202 853	1,7
Actions auto-détenues	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>12 144 192</b>	<b>100,0</b>	<b>12 144 192</b>	<b>100,0</b>	<b>12 144 192</b>	<b>100,0</b>

## Participation des salariés au capital

Au 31 décembre 2021, le pourcentage du capital social détenu collectivement par les salariés de la Société est de 0,2% (information prévue par l'article L. 225-102 du Code de commerce).

## 3.2.3 Franchissements de seuils

### Franchissements de seuils légaux : article L.2133-7 du Code de commerce et franchissements de seuils statutaires (article 11.8 des statuts)

À la connaissance de la Société et sur la base des déclarations de franchissement de seuils enregistrées auprès de l'AMF (auxquelles il est fait renvoi exprès) et/ou notifiées directement à Le Tanneur & Cie par les actionnaires concernés, le capital au 31 décembre 2021 est détenu comme suit (sans changement par rapport au 31 décembre 2019) :

Personnes possédant, directement ou indirectement, plus :

- de 1/20<sup>ème</sup> du capital ou des droits de vote : néant,
- de 1/10<sup>ème</sup> du capital ou des droits de vote : néant,
- des 3/20<sup>èmes</sup> du capital ou des droits de vote : néant,
- du 1/5<sup>ème</sup> du capital ou des droits de vote : néant,
- du 1/4 du capital ou des droits de vote : néant,
- du 1/3 du capital ou des droits de vote : Qatar Luxury Group - Fashion L.L.C.,

# LE TANNEUR

- de la 1/2 du capital ou des droits de vote : Tolomei Participations,
- des 2/3 du capital ou des droits de vote : néant,
- des 18/20<sup>èmes</sup> du capital ou des droits de vote : néant,
- des 19/20<sup>èmes</sup> du capital ou des droits de vote : néant.

Aucun changement n'a été notifié à la Société au titre de l'exercice 2021 et jusqu'à la date de ce rapport.

### **3.2.4 Opérations sur les titres réalisées par les dirigeants**

Au cours de l'exercice, aucune opération sur titres n'a été réalisée par les dirigeants.

### **3.2.5 Opérations réalisées au titre d'options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié du Groupe**

Il n'y a pas d'option en vigueur au 31 décembre 2021 et il n'y a pas eu d'exercice d'options au cours de l'année 2021.

### **3.2.6 Opérations réalisées au titre de l'attribution d'actions gratuites au personnel salarié du Groupe**

Il n'y a pas de plan d'attribution d'actions gratuites en vigueur au 31 décembre 2021.

## **3.3 Pacte d'actionnaires**

Les sociétés Qatar Luxury Group - Fashion (QLG) et Tolomei ont conclu le 29 septembre 2017 un pacte d'actionnaires dont les principales stipulations sont les suivantes :

- QLG dispose du droit de désigner deux administrateurs tant qu'elle détient plus de 20% du capital de la Société et un administrateur si elle détient entre 10% et 20% du capital de la Société ;
- QLG peut désigner un membre du comité d'audit (si un tel comité venait à être mis en place) tant qu'elle détient plus de 10% du capital de la Société ;
- Certaines décisions stratégiques ne peuvent être valablement approuvées par le Conseil d'Administration que si elles reçoivent le vote favorable de la majorité de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration incluant au moins un administrateur désigné par QLG.

QLG et Tolomei n'agissent pas de concert vis-à-vis de la Société.

## **3.4 Autorisations à donner au Conseil d'administration**

### **3.4.1 Mandat des commissaires aux comptes :**

Le mandat des commissaires aux comptes nommé par l'Assemblée Générale en date du 16 juin 2016 (IN EXTENSO IDF AUDIT, ERNST & YOUNG et Autres) pour une période de six exercices est arrivé à échéance (expiration du mandat à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021).



# LE TANNEUR

Le Tanneur faisant partie du groupe Tolomei Participations et afin de répondre à la nécessité d'informations et de contrôle de filiales ayant une importance significative dans le groupe. Nous vous proposons de nommer les commissaires aux comptes suivants :

- PricewaterhouseCoopers Audit, SA  
Grand Hôtel Dieu, 3 Cour du Midi  
CS 30259, 69287 Lyon Cedex 02
- ERNST & YOUNG et Autres  
Tour Oxygène. 10-12, Bd Marius Vivier Merle,  
69393, Lyon Cedex 03,

Nominations pour une durée de six exercices ; expiration du mandat à partir de l'assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2027 ;Annexe au rapport du Conseil d'Administration

## Résultats sociaux des cinq derniers exercices

(en €)	31/12/2021 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (12 mois)
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	12 144 192	12 144 192	12 144 192	12 144 192	12 144 192
<b>Nombre d'actions</b>					
Ordinaires	12 144 192	12 144 192	12 144 192	12 144 192	12 144 192
A dividende prioritaire	-	-	-	-	-
<b>Nombre maximum d'actions à créer</b>					
Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
Par droit de souscription	-	-	-	-	-
<b>Opérations et résultats</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	21971508	16 793 485	22 423 135	23 886 396	25 326 546
Résultat avant impôts, participation des salariés amortissements et provisions	3 532 246	(4 072 940)	(3 259 722)	(3 454 445)	-583 619
Impôts sur les bénéfices	-616 440	-691 216	-700 442	(194 928)	-
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	338 173	247 516	62 021	1 620 681	865 968
Résultat net	3 253 979	(3 629 240)	(2 621 301)	(4 880 197)	(1 449 585)
Résultat distribué	-	-	-	-	-

## Résultats par action

# LE TANNEUR

Résultat après impôts, participation des salariés, avant amortissements et provisions	0,27	-0,28	-0,21	-0,3	-0,05
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	-0,3	-0,3	-0,22	-0,4	-0,12
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-

## Personnel

Effectif moyen des salariés	144	152	170	188	209
Masse salariale	5 369 094	5 252 207	5 319 697	5 516 239	5 587 981
Sommes versées en avantages sociaux	1 942 948	2 004 813	2 044 639	2 218 788	2 019 746

IN EXTENSO IDF AUDIT

ERNST & YOUNG et Autres

**Le Tanneur & Cie**

Exercice clos le 31 décembre 2021.

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**IN EXTENSO IDF AUDIT**  
63 ter, avenue Edouard Vaillant  
92100 Boulogne-Billancourt  
S.A.S. au capital de € 50 000  
392 437 356 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

**ERNST & YOUNG et Autres**  
Tour Oxygène  
10-12, boulevard Marius Vivier Merle  
69393 Lyon cedex 03  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## **Le Tanneur & Cie**

Exercice clos le 31 décembre 2021

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

A l'Assemblée Générale de la société Le Tanneur & Cie,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Le Tanneur & Cie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **■ Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les droits au bail, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à K€ 3 681, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans les notes 2.3 et 3.1 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de trésorerie et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées, et nous avons contrôlé que les notes 2.3 et 3.1 de l'annexe aux comptes annuels donnent une information appropriée.

La société constitue des provisions pour dépréciation des stocks selon les modalités décrites dans les notes 2.6 et 3.4 de l'annexe aux comptes annuels. Ces notes exposent en particulier les changements de modalités intervenus sur l'exercice clos le 31 décembre 2021. Nous avons procédé à l'appréciation de la nouvelle approche décrite dans les notes 2.6 et 3.4 de l'annexe aux comptes annuels et, avons mis en œuvre des tests pour examiner par sondages l'application de cette approche. Nous avons également contrôlé que les notes 2.6 et 3.4 donnent une information appropriée.

Les hypothèses retenues pour l'adoption du principe de continuité d'exploitation sont exposées dans la note 1 « Faits caractéristiques » de l'annexe aux comptes annuels qui indique notamment les impacts de la crise sanitaire, les financements mis en place et les mesures engagées pour redresser l'activité de la société. Nous avons revu la cohérence des prévisions du management et avons contrôlé que la note 1 « Faits caractéristiques » de l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

#### ■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

#### ■ Autres Informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Boulogne-Billancourt et Lyon, le 4 mai 2022

Les Commissaires aux Comptes

IN EXTENSO IDF AUDIT



Frédéric Mortamais

ERNST & YOUNG et Autres



Mohamed Mabrouk

**Le Tanneur & Cie**

Exercice clos le 31 décembre 2021

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**



**IN EXTENSO IDF AUDIT**  
63 ter, avenue Edouard Vaillant  
92100 Boulogne-Billancourt  
S.A.S. au capital de € 50 000  
392 437 356 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

**ERNST & YOUNG et Autres**  
Tour Oxygène  
10-12, boulevard Marius Vivier Merle  
69393 Lyon cedex 03  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## **Le Tanneur & Cie**

Exercice clos le 31 décembre 2021

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

A l'Assemblée Générale de la société Le Tanneur & Cie,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Le Tanneur & Cie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

##### **■ Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1.2 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose l'impact du changement de méthode comptable à la suite de l'application du règlement de l'Autorité des normes comptables n° 2020-01.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les droits au bail, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à K€ 3 681, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans les notes 2.2.5 et 3.1 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de trésorerie et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que les notes 2.2.5 et 3.1 de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée.

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des stocks selon les modalités décrites dans les notes 2.2.7 et 3.4 de l'annexe aux comptes consolidés. Ces notes exposent en particulier les changements de modalités intervenus sur l'exercice clos le 31 décembre 2021. Nous avons procédé à l'appréciation de la nouvelle approche décrite dans ces notes et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche. Nous nous sommes également assurés que les notes 2.2.7 et 3.4 donnent une information appropriée.

Les hypothèses retenues pour l'adoption du principe de continuité d'exploitation sont exposées dans la note 1 « Faits caractéristiques » de l'annexe aux comptes consolidés qui indique notamment les impacts de la crise sanitaire, les financements mis en place et les mesures engagées pour redresser l'activité Le Tanneur. Nous avons revu la cohérence des prévisions de la direction et avons vérifié que cette note de l'annexe donne une information appropriée.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur,

car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Boulogne-Billancourt et Lyon, le 4 mai 2022

Les Commissaires aux Comptes

IN EXTENSO IDF AUDIT



Frédéric Mortamais

ERNST & YOUNG et Autres



Mohamed Mabrouk

# LE TANNEUR

## HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.

*31 décembre 2021.*

Les honoraires des commissaires aux comptes figurent au § 5.2.3 de l'annexe aux comptes consolidés.